

Marcella, Jérôme et Origène

En 382, Jérôme accompagne Épiphane de Salamine de Chypre et Paulin d'Antioche à Rome. Sa qualité de moine et d'exégète lui vaut bientôt d'être contacté par un membre de la famille des *Caecionii*, une veuve du nom de Marcella. Dans les années 360-370, celle-ci s'était convertie à la vie ascétique, et elle consacrait son veuvage à la prière. Elle décida Jérôme, non sans mal¹, – nous dit l'intéressé – à donner au cercle de femmes qui suivaient le même idéal qu'elle² des leçons portant sur l'Écriture sainte. Ces leçons eurent lieu dans son palais, situé sur l'Aventin ; elles se prolongèrent durant tout le séjour de Jérôme à Rome³, à une période où, comme nous allons le voir, l'exégète était devenu un admirateur d'Origène⁴. En 385, alors que Jérôme partait s'installer à Bethléem, Marcella demeura à Rome, et utilisa sa demeure suburbaine pour

1. Comme il le rappelle dans l'éloge funèbre de cette femme (*Ep.* 127, 7, Labourt 7, p. 142, l. 19-22), Jérôme hésita longuement avant de répondre aux demandes pressantes de Marcella.

2. Albina, la mère de Marcella, s'associa au *sanctum propositum* (mode de vie des moines orientaux) de sa fille : Jérôme la salue en tant que membre du groupe de femmes qui venaient l'écouter (*Ep.* 45, 7, Labourt 2, p. 100, l. 9-10). Il y en eut d'autres: une seconde Marcella, Marcellina et Felicitas (*ibidem*, l. 10-11). En compagnie d'Asella, vierge chrétienne avec laquelle elle se trouvait en contact régulier, Marcella forma également «à l'étude des Écritures et à la sainteté de l'âme et du corps» la vierge Principia (*Ep.* 65, 2, Labourt 3, p. 143, l. 6-7), qui devait s'attacher à elle lorsqu'après 385 elle irait s'installer dans sa demeure suburbaine (cf. n. 5).

3. «Trois ans ou presque, écrit Jérôme à Asella, j'ai vécu avec ces personnes. Une nombreuse cohorte de vierges m'a souvent entouré ; j'ai fréquemment expliqué, de mon mieux, les divins livres à plusieurs. L'enseignement avait créé l'assiduité, la familiarité, la confiance» : *Ep.* 45, 2, Labourt 2, p. 97, l. 4-8.

4. Cf. *infra*, n. 15, ainsi que les commentaires d'Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations de Jérôme contre Jean de Jérusalem. De l'arianisme à l'origénisme», *RHE*, 65, 1970, p. 353-374, surtout p. 357-359.

y mener avec des compagnes une vie centrée sur la prière⁵. Elle n'en demeura pas moins en relations épistolaires avec son ancien maître⁶.

Or, une lettre de cette seconde période⁷, destinée également à Pammachius, cousin de cette veuve⁸, accompagne la traduction de la "Lettre pascalle de Théophile, évêque de la ville d'Alexandrie, aux évêques de toute l'Égypte"⁹. Cette lettre festale se livrait à une attaque en règle contre la pensée d'Origène. Un tel envoi suppose non seulement que Marcella connaissait Origène, mais aussi qu'elle avait pris parti pour les anti-origénistes. Voici qui nous invite à rechercher les indices susceptibles de nous éclairer sur ses rapports avec l'œuvre d'Origène, c'est-à-dire sur le cheminement qui fut le sien jusqu'à son engagement dans la querelle origéniste à Rome, ainsi que sur la nature et la portée exactes de cet engagement¹⁰.

Durant son séjour à Rome, Jérôme entretint aussi des relations épistolaires avec Marcella. De ces lettres il ne reste que seize, écrites dans les années 384 et

5. *Ep.* 127, 8, Labourt 7, p. 143, l. 17 s.

6. Pour la période qui va de 385 à 413 (date de l'éloge funèbre de Marcella), il ne nous est resté que trois lettres (*Ep.* 46 en 386, 59 – date indéterminée –, 97 en 402) ; mais en 413 Jérôme fait allusion à une correspondance suivie : «Entre temps (de 385 à 413), nous nous consolions de notre éloignement par des conversations mutuelles ; ce que nous ne pouvions réaliser par la présence physique, nous nous en acquittions par la pensée. *Sans cesse (semper)*, on se rencontrait par correspondance, on rivalisait en bons offices, on se surpassait en témoignages aimables. On ne perdait pas beaucoup, puisqu'on se rejoignait par des *lettres continuelles (iugibus litteris)*» (*Ep.* 127, 8, Labourt 7, p. 143, l. 29- 144, l. 2).

7. *Ep.* 97, Labourt 5, p. 32-35, écrite en 402.

8. *Ep.* 48, 4, Labourt 2, p. 118, l. 12 (adressée à Pammachius) : «J'ai récemment traduit Job en notre langue ; tu pourras en emprunter un exemplaire à sainte Marcelle, *ta cousine*».

9. *Ep.* 98, Labourt 5, p. 35-67. Jérôme précise qu'il transmet également la version grecque de la lettre : *Ep.* 97, 3, Labourt 5, p. 34, l. 21-22.

10. Sur l'ensemble du conflit origéniste, voir la note q («Saint Jérôme et l'origénisme») que Cavallera lui consacre dans le tome 2 de son *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, Louvain, 1922, p. 115-127 ; plus récemment, E. CLARK, «The Place of Jerome's Commentary on Ephesians in the Origenist Controversy: The Apokatastasis and Ascetic Ideals», *VChr*, 41, 1987, p. 154-171 ; *The Origenist Controversy: The Cultural Construction of an Early Christian Debate*, Princeton, N.J., 1992 ; Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations de Jérôme contre Jean de Jérusalem. De l'arianisme à l'origénisme», *RHE*, 65, 1970, p. 353-374 ; «Tertullien contre Origène sur la résurrection de la chair», *RÉAug*, 17, 1971, p. 227-278 ; «Jérôme et Origène avant la querelle origéniste. La guérison ultime du monde et du diable dans l'In Nahum», *Augustinianum*, 24, 1984, p. 471-494 ; «Traces de lecture du Peri Archôn d'Origène avant le départ de Rome de Jérôme en 385», *Jérôme entre l'Occident et l'Orient in Actes du colloque de Chantilly*, 1986, p. 139-150 ; «Le 'Liber Hieronymi ad Gaudentium' : Rufin d'Aquilée, Gaudence de Brescia et Eusèbe de Crémone», *Revue Bénédictine*, 97, 1987, 3-4 ; P. LARDET, *Saint Jérôme, Apologie contre Rufin*, S.C. 303, Paris, 1983, p. 24 s. ; *Id.*, *L'Apologie de Jérôme contre Rufin. Un commentaire, Supplements to Vigiliae Christianae* 15, éd. E.J. Brill, Leiden-New York-Köln, 1993 (cf. la bibliographie p. 415 s.).

385¹¹. Un “état des lieux” suffira à montrer que la présence d’Origène y est importante, et que les mentions explicites sont des plus élogieuses. La chose ne doit pas nous étonner, puisque dans les années 380-381, Jérôme avait suivi l’enseignement de Grégoire de Nazianze à Constantinople. Il était ainsi devenu un grand admirateur d’Origène, et il avait traduit plusieurs de ses homélies avant son arrivée à Rome en 382¹². S’il fallait donner des preuves de cet intérêt, la lettre 33 suffirait : écrite à la fin du séjour et destinée à Paula¹³, amie intime de Marcella et son “élève” dans l’apprentissage de la “vie parfaite”¹⁴, elle contient un catalogue des œuvres de Varron, mais aussi et surtout de celui que Jérôme appelle “notre Adamantius et notre Chalcentère”¹⁵, et dont il fait un éloge enthousiaste¹⁶.

La première des lettres qui nous sont parvenues, l’épître 23, contient l’éloge funèbre de la veuve Lea, une amie de Marcella, convertie comme elle à la vie ascétique. Elle commence par un rappel : en ce jour d’automne 384 où fut annoncée la nouvelle de cette mort, Jérôme travaillait à une nouvelle traduction des Écritures¹⁷ ; il était en train de lire le psaume 72 avec ses “élèves”. Le texte traite d’un double thème – la justice divine et la légitimité du

11. Jérôme mentionne, à côté d’un livre de lettres à “divers” correspondants, un autre entier destiné à la seule Marcella («Ad Marcellam epistolarum librum unum») : *De uiris illustribus*, 135, *P.L.* 23 (1845), c. 758 A. Dix-neuf épîtres nous sont parvenues au nom de ce personnage, dont dix-sept antérieures à 393. Voici les numéros de ces lettres dans l’édition Labourt, t. 2 : *Ep.* 23-29 ; 32 ; 34 ; 37-38 ; 40-44. Sans aucun doute, Jérôme en envoya d’autres à Marcella avant cette date, mais il n’en est rien resté.

12. En 380-381, 14 homélies d’Origène sur Jérémie, 14 autres sur Ezéchiel, et 9 sur Isaïe. Comme l’écrit Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations...», n. 3 p. 358, «Les lettres antérieures à 381 (*Ep.* 1-17) ne portent pas de trace de la fréquentation d’Origène».

13. A propos de Paula et d’Eustochium, Jérôme parle d’«un nombre incertain de lettres, parce que la correspondance est quotidienne» : *De uiris illustribus*, 135, *P.L.* 23, c. 759 A. Mais nous ne possédons que cinq lettres pour la période qui précède 393 : *Ep.* 22, 30, 31, 33, 39.

14. Jérôme désigne Marcella comme la *magistra* de Paula et de sa fille Eustochium (*Ep.* 127, 5, Labourt 7, p. 141, l. 10).

15. *Ep.* 33, 4, Labourt 2, p. 40, l. 8-9.

16. Cependant, comme le remarque Y.-M. DUVAL, «Traces de lecture du Peri Archôn d’Origène ...», p. 139, «rien ne dit que Jérôme ait déjà lu toutes les œuvres mentionnées dans cette longue liste».

17. Jérôme s’était en effet attaché à réviser le Psautier, et ses auditrices bénéficiaient de l’avancement de ses travaux. Il procède d’abord, en 384, à une révision rapide ; la suivante, demandée par Paula et Eustochium en raison des erreurs introduites par les copistes, est opérée de 386 à 391. C’est celle qui passera plus tard dans la Vulgate : *Psalterium gallicanum*. Enfin, vers 392, il traduit directement à partir de l’hébreu : *Psalterium hebraicum*.

mal – qui intéresse particulièrement Jérôme en ces années¹⁸. Or, si Origène avait déjà beaucoup réfléchi et écrit sur les psaumes¹⁹, c'est ici du *Peri Archôn* que s'inspire notre auteur²⁰.

Une nouvelle trace d'Origène et du *Peri Archôn*. se trouve dans l'épître 24. Écrite deux jours après la précédente, elle contient le portrait d'une autre amie de Marcella, la vierge chrétienne Asella. Comme son illustre devancier, Jérôme y évoque la préexistence de Paul²¹ ainsi que sa sanctification ; à ce même propos il mentionne aussi Jérémie et Jean-Baptiste²².

La lettre 25 se réfère de nouveau à l'étude des Psaumes. Il s'agit cette fois du psaume 90. Jérôme ayant fait remarquer à cette occasion que les Hébreux possédaient dix noms pour désigner Dieu, Marcella lui demande de lui "adresser tous ces noms avec leur traduction"²³, ce qu'il fait. Ces questions font suite aux séances de travail, pendant lesquelles apparaissent régulièrement des problèmes qui concernent la langue hébraïque²⁴. Or, un tel objet d'étude semble devoir quelque chose à Origène : selon Jérôme, qui va s'atteler à la même tâche²⁵, celui-ci aurait complété l'ouvrage de Philon d'Alexandrie sur les noms propres contenus dans l'Ancien Testament²⁶. Comme Jérôme²⁷, Origène s'était pour cela astreint au rude apprentissage de l'hébreu²⁸.

18. La référence à la lecture du psaume 72 se trouve dans l'*Ep.* 23, 1, Labourt 2, p. 8, l. 4 s. Dans la lettre 39, 2, écrite vers la fin 384 à Paula après la mort de sa fille Blesilla, Jérôme fait plusieurs fois référence à ce texte (*Ep.* 39, 2, p. 73, l. 18-23 ; *ibidem*, p. 74, l. 12-18) pour exprimer «cette vague de doute qui vient souvent se briser sur (son) esprit» (*Ep.* 39, 2, Labourt 2, p. 73, l. 24-25).

19. Voir les homélies et scolies répertoriées dans l'épître 33, 4, Labourt 2, p. 42-43.

20. Cf. Y.-M. DUVAL, «Traces de lecture du *Peri Archôn* d'Origène ...» Comme marque de l'intérêt d'Origène pour ces questions, il cite notamment (p. 141, n. 11) *Peri Archôn* 2, 9, 3, éd. SIMONETTI-CROUZEL, S.C. p. 356, l. 69-86.

21. *Ep.* 24, 2, Labourt 2, p. 11, l. 16-19. Cf. le *Commentaire* de Jérôme sur *Eph.* 1, 4 (*P.L.* 26 c. 446-447), où Jérôme cite l'opinion d'Origène sur le sujet. Comme le note Y.-M. DUVAL, *art. cit.*, p. 148, «son développement sur la *katabolè* d'*Éphésiens* 1, 4 est bien semblable à celui du *Peri Archôn* 3, 5, 4 (*S.C.* 268, p. 224)».

22. *Peri Archôn*, 1, 7, 4 ; 3, 3, 5 ; 3, 4, 2 cités par Y.-M. DUVAL, *art. cit.*, p. 148, n. 66.

23. *Ep.* 25, 1, Labourt 2, p. 14, l. 1-2.

24. *Ep.* 25, 1, Labourt 2, p. 13, l. 1 s. ; *Ep.* 26, 1, *ibidem*, p. 15, l. 1-8 ; *Ep.* 28, 1, p. 19, l. 2 s...

25. *Liber de nominibus hebraicis*, *P.L.* 23, c. 771 s. Jérôme y travaille entre 387 et 389, en même temps qu'au *Liber de situ et nominibus locorum hebraicorum* (*P.L.* 23, c. 859-928), ainsi qu'à son *Liber hebraicorum quaestionum in Genesim* (*P.L.* 23, c. 935-1010). Dans ce dernier ouvrage, Jérôme dit suivre l'exemple d'Origène : *praef.*, c. 938 A (ces trois écrits ne comportent aucune dédicace).

26. *Liber de nominibus hebraicis, praef.*, *P.L.* 23, c. 772 A : «... ut quod Philo quasi Iudaeus omiserat, hic (Origenes) ut Christianus impleret».

27. Jérôme le fit pendant son séjour à Chalcis ; il y rencontra, semble-t-il, de sérieuses difficultés, auxquelles fait allusion la lettre 125, 12, Labourt 7, p. 124, l. 26- p. 125, l. 8.

28. Lorsqu'il évoque la facilité avec laquelle Blesilla apprit l'hébreu, Jérôme parle du

Une autre réponse écrite de Jérôme (*Ep.* 26) concerne un entretien personnel avec Marcella, qui lui a demandé le sens – pour les Juifs – de certains mots hébreux qu'on "reproduisait sans les traduire", ainsi que la raison de l'absence de traduction ; Marcella propose les termes "alleluia, amen, maran atha, ephod, et les autres, épars dans les Écritures"²⁹. A la deuxième question, Jérôme donne deux réponses : d'abord, il allègue le désir, chez les Septante, de ne pas choquer par des innovations, désir auquel se serait ensuite substitué celui de ne pas modifier un état de chose bien établi. L'autre motif est emprunté à Origène : «Dans ses livres qu'on appelle exégétiques, écrit Jérôme, Origène allègue aussi le motif suivant : chaque langue possède ses particularités idiomatiques ; les mots ne peuvent ainsi avoir la même tonalité pour les étrangers que pour les indigènes qui les prononcent ; il est donc bien préférable de les transcrire sans les traduire que d'en affaiblir la valeur par une traduction»³⁰.

C'est donc au traducteur et à l'exégète que recourt Jérôme en cas de difficulté. Or, ses propres travaux de traduction entraînaient des protestations chez certains, qui lui reprochaient de remettre en question "l'autorité des anciens et l'opinion du monde entier"³¹. C'est dans cette circonstance qu'en 384 il écrit à Marcella pour se plaindre. Il se lance alors dans une violente diatribe contre l'impéritie et l'ignorance de ses contemporains : "Qu'ils les estiment grossiers, ces mots du Christ sur lesquels depuis tant de siècles de si grands génies ont sué, pour n'arriver qu'à conjecturer plutôt qu'à exprimer exactement la portée de chaque parole", se récrie-t-il³². Origène ne faisait-il pas partie de ces "ingenia"³³?

La lettre 28 offre un autre témoignage de la présence d'Origène dans l'œuvre et le cœur de Jérôme. Marcella lui demandait son avis à propos d'un signe de ponctuation hébraïque, le diapsalma – nouveau témoignage de son intérêt pour la langue des Hébreux³⁴. A la suite d'une première explication, il conclut : «Si tu ne partages pas ma manière de voir, je vais te traduire mot à

«prodige que tout le monde grec admire dans le célèbre Origène» : *Ep.* 39, 1, p. 72, l. 2-3. Dans le *De uiris illustribus*, 54, P.L. 23, c. 699 C, il déclare qu'Origène «apprit la langue hébraïque en allant contre la nature propre à son âge et à son pays».

29. *Ep.* 26, 1, Labourt 2, p. 15, l. 1-8.

30. *Ibidem*, l. 16-20.

31. *Ep.* 27, 1, Labourt 2, p. 17, l. 4-6.

32. *Ibidem*, l. 21-25. Dans la lettre 43, 2, Labourt 2, p. 93, écrite en 385, se trouve une nouvelle référence au courage d'Origène, opposé cette fois à la paresse des Romains.

33. Nous allons en retrouver d'autres représentants dans la lettre 34 (cf. *infra*).

34. La curiosité de Marcella est présentée ici comme particulièrement pressante. Voici en effet ce qu'écrivit Jérôme : «Les sommes reçues, il faut les rendre avec plus-value ; différer le paiement des intérêts engendre l'usure. A propos du diapsalma, tu avais sollicité mon avis. Nous avons allégué, pour ne pas répondre, qu'une lettre doit être courte, puis nous avons prétexté que le sujet d'un livre ne pouvait pas s'expliquer dans une lettre. Mais à quoi servent ces défaites avec mon 'entraîneur au travail' ? Chez toi, le silence ne fait qu'aviver la curiosité. je ne veux donc pas te retarder davantage; tu trouveras ici quelques lignes qui tiendront lieu d'un plus long exposé» (*Ep.* 28, 1, Labourt 2, p. 19, l. 6-13).

mot le sentiment d'Origène à propos du diapsalma, afin que, puisque tu méprises le moût trop jeune, du moins t'entraîne l'autorité du vin vieux»³⁵. Et de citer un long passage (§ 6), dans lequel Origène s'interroge sur la présence du terme "diapsalma" dans certains psaumes. Il termine de la manière suivante : «A présent, ceux qui ont traduit "diapsalma" ont-ils entendu un changement de musique, d'air ou de rythme, ou bien ont-ils compris quelque chose d'autre ? Je t'en laisse juge». Jérôme commente l'extrait d'Origène par ces simples mots : «Ici s'arrête Origène ; en cette controverse, nous avons préféré suivre son impéritie que posséder l'inepte science des ignorants»³⁶.

La lettre 34 met de nouveau en scène Origène, par l'intermédiaire d'autres admirateurs et utilisateurs de son œuvre : de la même façon qu'elle a pu interroger Jérôme sur les mots hébreux "éphod" et "teraphim"³⁷, Marcella lui demande l'explication d'un passage du psaume 126³⁸. Jérôme répond que, «dans son désir de constituer une bibliothèque sacrée, Pamphile de Césarée, qui est l'auteur d'une *Apologie d'Origène*³⁹, rechercha à travers le monde entier ces représentations des esprits (...), se mettant surtout avec un zèle particulier à la chasse des livres d'Origène»⁴⁰. Mais, parmi les œuvres de cet auteur dont il fit don à la bibliothèque de Césarée, Pamphile «a avoué n'avoir retrouvé ni le commentaire du psaume 126 ni le traité sur la lettre phé». Jérôme commente : «*Ce n'est pas qu'un si grand homme- c'est d'Adamantius que nous parlons- ait omis quoi que ce soit*, mais la négligence de la postérité a empêché le souvenir de ses œuvres de persister jusqu'à nous»⁴¹. A propos du sujet qui intéresse Marcella, il conclut «ne pas posséder d'opinion d'Origène, tirée de ses commentaires»⁴². Plus bas, pour répondre à une autre question, il la renvoie cette fois à Hilaire de Poitiers, qui s'informait auprès d'Héliodore «quand l'intelligence d'un texte lui échappait, de ce qu'en avait dit Origène»⁴³. Enfin, Marcella lui ayant aussi demandé le sens de l'expression «tu mangeras les travaux de tes fruits», tirée du psaume 127, 2, il réfute l'interprétation d'Héliodore (reproduite par Hilaire de Poitiers), et déclare qu'il faut traduire le terme grec *karpous* par *manus* (mains). C'est déjà ce que disait Origène dans son commentaire du même passage⁴⁴.

35. *Ep.* 28, 5, *Labourt* 2, p. 21, l. 5-8.

36. *Ep.* 28, 6-7, *Labourt* 2, p. 22, l. 12-18.

37. *Ep.* 29, *Labourt* 2, p. 22- 30.

38. *Ep.* 34, *Labourt* 2, p. 44 s.

39. Il s'agit de l'ouvrage traduit par Rufin en 397 (cf. *Contre Rufin*, *S.C.* 303, p. 41*).

40. *Ep.* 34, 1, *Labourt* 2, p. 44, l. 10-14.

41. *Ibidem*, l. 20-24.

42. *Ibidem*, p. 45, l. 1-2.

43. *Ep.* 34, 3, p. 46, l. 21-23. Sur l'attachement d'Hilaire de Poitiers à Origène, cf. E. GOFFINET, «L'utilisation d'Origène dans le commentaire des Psaumes de Saint Hilaire de Poitiers», *Studia hellenistica*, 14, Louvain, 1965.

44. *Commentarii in Psalmos*, *Psalms*. 127, 2, *P.G.* 12 (1857), c. 1645 A (nous transcrivons le grec) : «Ponous de legei tôn en tais khersi melôn, a karpoi onomadzontai» (notons cependant

La lettre 43 appartient au discours du séjour de Jérôme à Rome. Elle débute elle aussi par une mention flatteuse d'Origène : «Ambrosius, celui qui fournissait le papier, les ressources, les copistes, grâce auxquels notre véritable Adamantius, notre Chalcentère à nous, a pu composer tant d'ouvrages (ils sont innombrables), Ambrosius, dis-je, rapporte, dans une lettre qu'il avait écrite à Athènes, que, quand Origène était avec lui, il n'avait pris aucun repas sans faire lire, qu'il ne s'était jamais livré au sommeil sans qu'un des frères récitât tout haut les Saintes Lettres. Ainsi agissait-il de jour et de nuit, en sorte que la lecture succédait aussitôt à la prière et la prière à la lecture»⁴⁵.

Au terme de cet "état des lieux", une évidence s'impose : les lettres envoyées à Marcella dans les années 384-385 témoignent de l'admiration de Jérôme pour Origène. Elles laissent entendre que dans ses leçons données à Rome, il ne s'interdisait pas de recourir aux travaux exégétiques de cet auteur. Marcella avait donc bien appris à se familiariser avec Adamantius. De plus, outre les lettres qui lui étaient personnellement adressées, elle connaissait le contenu de celles destinées à Paula et à sa fille Eustochium, où il pouvait aussi être question d'Origène⁴⁶ : en 384, incapable de lui envoyer une longue missive parce qu'il se dédie totalement à la révision des Écritures, Jérôme l'invite à lire les épîtres envoyées à ces deux femmes : «Si tu y trouves quelque peu de science, et aussi d'esprit, tu voudras bien supposer que ce qui a été écrit pour elles l'a aussi été pour toi-même»⁴⁷. Cet échange n'avait rien d'exceptionnel : dans une autre lettre où sont expliqués les sens étymologique et mystique de l'alphabet hébreu, Jérôme écrit à Paula : «Si notre chère Marcella (...) veut bien accepter un exemplaire de cette lettre, donne-lui en un»⁴⁸. Il est donc à peu près certain que Marcella prit connaissance de l'épître 33, et que Jérôme l'entendait bien ainsi⁴⁹.

Cependant, si l'on peut conclure sans grand risque à la familiarité de Marcella avec l'œuvre exégétique d'Origène, la seule admiration effective que nous ayons rencontrée jusqu'ici est celle de Jérôme. Qu'en est-il de Marcella ?

Tout d'abord, on peut se demander si ce fut Jérôme qui fit découvrir Origène à Marcella. En effet, elle possédait une bibliothèque qui contenait entre autres les ouvrages de notre auteur⁵⁰. Il est plus que probable que les écrits de ce dernier en côtoyaient d'autres, mais nous ne savons rien sur

que tout ce que contient le *P.G.* 12 n'est pas forcément d'Origène).

45. *Ep.* 43, 1, Labourt 2, p. 92, l. 23- p. 93, l. 4.

46. Cf. n. 14 et 20.

47. *Ep.* 32, 1, Labourt 2, p. 38, l. 12-14.

48. *Ep.* 30, 14, Labourt 2, p. 35, l. 19-22.

49. A deux reprises, Jérôme emploie le vouvoiement : "quaeritis" (*Ep.* 33, 4, Labourt 2, p. 40, l. 8) ; "uidetisne" (§ 5, p. 43, l. 20) ; "cogitetis" (*ibidem*, p. 44, l. 4-5). On peut penser à Eustochium (et à Blesilla selon la date – incertaine – de la lettre), mais aussi à Marcella et (ou) aux autres membres du groupe d'étude.

50. En 393, Jérôme conseille à Desiderius (un personnage qui pratique la continence en compagnie de son épouse) d'emprunter ses livres auprès de Marcella (ou de Domnion) : *Ep.* 47, 3, Labourt 2, p. 115, l. 26-29. Voir aussi n. 8.

l'éventuelle présence de l'œuvre d'Origène. De plus, même si cette présence pouvait être établie, encore faudrait-il être en mesure de déterminer à quelle date se serait opérée l'intégration des ouvrages d'Origène : avant l'arrivée de Jérôme ou après ? Étant donné tout ce qui a été dit du discours de notre auteur sur Adamantius, on serait tenté de pencher pour la seconde hypothèse, mais rien n'est certain. Il faut donc se contenter d'une simple remarque : au cas où Origène s'y trouvait, ce pouvait être en grec. En effet, cette langue ne constituait pas un obstacle pour Marcella : elle la maîtrisait aussi bien que son amie Paula ou sa fille Blesilla⁵¹, et cette connaissance lui était utile pour les leçons données par Jérôme⁵². D'autre part, des adaptations en latin circulaient en Occident grâce à des auteurs tels que Victorin de Poetovio, Hilaire de Poitiers et Ambroise⁵³.

Nous en arrivons à la question essentielle : que Marcella ait eu ou non une connaissance préliminaire de l'œuvre d'Origène, qu'appréciait-elle en lui, et à quel point ? Partons de ce que nous savons d'elle : ses questions – qui portent le plus souvent sur le sens de tel ou tel terme ou expression de l'hébreu – témoignent d'une grande curiosité d'esprit. Jérôme n'écrivit-il pas : «Et parce qu'alors je jouissais de quelque réputation dans l'étude des Écritures, jamais il ne fut convenu qu'elle (Marcella) m'interrogerait sur un point quelconque des Écritures et qu'elle acquiescerait immédiatement ; au contraire, elle posait des questions, non pour chicaner, mais pour rechercher et apprendre les solutions qu'elle savait pouvoir être données»⁵⁴. Or, c'est toujours dans ce contexte de l'explication du Texte sacré que Jérôme renvoie à Origène. Marcella, dont l'intelligence semble avoir été brillante⁵⁵, avait donc de bonnes raisons pour

51. Malgré un oubli du grec en Occident au quatrième siècle (cf. H. I. MARROU, *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, p. 38), l'aristocratie romaine continue à utiliser les services de nourrices grecques, à donner des noms grecs à ses enfants (celui de "Mélanie" en est un exemple, ainsi que celui d'Eustochium, fille de Paula) et à apprendre le grec en même temps que le latin, comme le constate S. DILL, *Roman Society in the last Century of the Western Empire*, London, 1898, p. 347. Paula maîtrisait si bien le grec qu'elle répondit en cette langue à une question de Jérôme (*Ep.* 108, 28, *Labourt* 5, p. 197, l. 27-28) ; ce au moment où elle se mourait, c'est-à-dire à l'un de ces instants où l'être humain revient au langage premier. Jérôme témoigne également de la qualité du grec de Blesilla (morte à l'âge de 20 ans) : *Ep.* 39, 1, *Labourt* 2, p. 71, l. 25-26 ; même constatation chez le biographe de Mélanie la Jeune : *Vita s. Melaniae*, 26, *S.C.* 90, p. 180, l. 3-5.

52. A Rome, Jérôme se référait sans cesse au texte de la Septante pour sa révision des Écritures, et le comparait avec les versions latines de la Bible. Il conseille cette méthode à Pammachius pour le livre de *Job* : «Lis-le en grec et en latin, puis compare l'ancienne édition à notre traduction, et tu verras avec une aveuglante clarté quelle distance sépare la vérité du mensonge» : *Ep.* 48, 4, *Labourt* 2, p. 118, l. 13-16.

53. Comme le fait remarquer P. LARDET, *S.C.* 303, p. 22*-23* (il renvoie à l'*Apologie contre Rufin*, 1, 2, *S.C.* 303, p. 10, l. 5-10, ainsi qu'à son propre *Commentaire*, p. 16-17, n. 28).

54. *Ep.* 127, 7, *Labourt* 7, p. 142, l. 22-28.

55. Jérôme l'appelait «la surveillante de (ses) travaux» (*Ep.* 28,1, *Labourt* 2, p. 19, l. 11). A plusieurs reprises, il loue la sagacité de son esprit, notamment dans *In Gal.*, prol., *P.L.* 26,

apprécier un exégète aussi savant qu'Origène⁵⁶, susceptible de donner des réponses satisfaisantes aux questions les plus complexes⁵⁷.

Mais une fois admise la relation entre Origène et l'étude de la Bible, un détail doit être rappelé : si Marcella est présentée par Jérôme comme celle qui l'invita à initier quelques Romaines aux difficultés de l'exégèse, c'est à Paula qu'est accordée l'initiative de la relecture des Écritures : «Enfin, elle m'imposa de relire à fond l'Ancien et le Nouveau Testament avec sa fille, à l'aide de mes explications»⁵⁸. De plus, il semble que Marcella soit allée moins loin que d'autres dans cette voie, au moins pour ce qui est de l'hébreu : alors que l'apprentissage de cette langue fut entrepris par Paula⁵⁹, Eustochium⁶⁰ et Blesilla⁶¹, en revanche l'éloge funèbre de notre héroïne ne fait état de rien de tel. Elle ne suivit donc ni Jérôme ni Origène dans cette voie.

Un autre indice se trouve peut-être dans une lettre de 384 que je n'ai pas

c. 307 B-308 A ; dans l'*In Eph.*, 2, Prol., 3, *P.L.* 26, c. 477 A, il écrit : «Chaque fois que je me remémore ses études, son intelligence, son travail, je me reproche mon inertie, moi qui vis dans la solitude d'un monastère». En 385, Dans la lettre 41, 4 (*Labourt* 2, p. 90, l. 2), il déclare également : «Pour ta part tu possèdes supérieurement les Écritures».

56. Cf. la mention de ses écrits "exégétiques", *Ep.* 26, 1, l. 16 (voir n. 30).

57. Si l'on en croit la lettre 34, c'est pour la même raison que Marcella s'intéresse à Hilaire de Poitiers. Jérôme s'étonne en effet que Marcella «n'ait pas lu dans les commentaires d'Hilaire que les 'fils des secoués' se traduit par 'les peuples des croyants» (*Ep.* 34, 3, p. 46, l. 1-3). Or, si Hilaire apparaît dans les lectures recommandées par Jérôme aux femmes qui avaient adopté le mode de vie ascétique ou qui désiraient le faire (cf. *Ep.* 107, 12, *Labourt* 5, p. 157, l. 2-3), celui que Jérôme évoque ici est l'utilisateur d'Origène dans ses *Tractatus in Psalmos* (ici, 126, 9, *C.S.E.L.* 22, p. 625. Sur l'influence d'Hilaire sur Jérôme, notamment dans le *Contre Jean de Jérusalem*, voir Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations...», p. 370 s.). Ainsi, que Marcella ait – peut-être – connu Origène par Hilaire de Poitiers et par Reticus (cf. n. 62) ne fait que confirmer son intérêt pour l'Écriture.

58. *Ep.* 108, 26, *Labourt* 5, p. 195, l. 2-4.

59. *Ep.* 108, 26, *Labourt* 5, p. 195, l. 14-18 : «La langue hébraïque, que j'ai apprise en partie dès ma jeunesse, à force de travail et de sueurs, que j'approfondis infatigablement sans l'abandonner, de peur qu'elle ne m'abandonne, elle voulut l'apprendre elle-même. Elle y réussit au point de pouvoir chanter les Psaumes en hébreu, et de parler la langue sans aucun latinisme». Dans la préface de l'*In Esther*, *P.L.* 28, c. 1434 A-1435A, Jérôme déclare : «Mais vous (...), puisque vous avez mis tout votre zèle à vous introduire dans les bibliothèques hébraïques, et que vous avez approuvé les combats des traducteurs, examinez notre traduction mot à mot, afin de pouvoir constater que je n'ai rien rajouté au texte, mais que (...), par un fidèle témoignage et en respectant parfaitement l'hébreu, j'ai traduit l'histoire hébraïque dans la langue latine».

60. *Ep.* 108, 26, *Labourt* 5, p. 195, l. 20-21.

61. Blesilla entreprit cet apprentissage et de la façon la plus brillante, si l'on se fie à l'admiration manifestée par Jérôme : «Prodige que tout le monde grec admire dans le célèbre Origène, en un très petit nombre, je ne dis pas de mois, mais de jours, elle avait vaincu les difficultés de la langue hébraïque, à tel point que, dans l'étude et le chant des Psaumes, elle rivalisait avec sa mère» : *Ep.* 39, 1, *Labourt* 2, p. 72, l. 2-6. Cependant, il faut sans doute tempérer le caractère dithyrambique de ce compliment, qui se trouve dans une lettre où Jérôme, entre autres choses, fait l'éloge funèbre de Blesilla.

encore mentionnée : Marcella reçoit une lettre qui traite des commentaires de Reticus sur le *Cantique des Cantiques*⁶². Alors qu'une dizaine d'années auparavant Jérôme accordait la plus grande estime à la langue de cet auteur⁶³, il lui reproche maintenant une langue «compassée, au rythme du cothurne gaulois», ainsi que de nombreuses erreurs d'interprétation⁶⁴. Il ajoute : «N'avait-il pas, je te le demande, les dix volumes d'Origène... ?» (*ibidem*). Or, c'est Marcella qui lui a demandé l'ouvrage de Reticus, et Jérôme se refuse à le lui donner, en alléguant que les écrits dont peut se contenter un large public ne sauraient convenir à un esprit aussi fin que celui de son amie⁶⁵. Nouvel éloge d'Origène, nouvel hommage à l'intelligence de Marcella ; mais ne peut-on deviner aussi dans cet hommage une invitation à mieux employer cette finesse en "troquant" Reticus pour Origène ? Il faudrait alors comprendre que Marcella ne suivait pas aveuglément Jérôme dans son amour pour "le Chalcentère", ce qui irait dans le sens de l'indépendance d'esprit propre à cette femme⁶⁶.

62. C'est précisément pendant cette période que Jérôme traduit les deux homélies d'Origène sur le Cantique pour le pape Damase : voir la dédicace : "Beatissimo papae Damaso", ainsi que le prologue : *P.L.* 23, c. 117-118 (n. 75). Selon Cavallera, *Saint Jérôme*, t. 2, p. 26, l'ouvrage serait daté de 383. Ne pourrait-on corriger en remarquant qu'il doit être postérieur à la lettre 37, sinon Jérôme n'aurait pas manqué de mentionner sa propre traduction ? Qui plus est, ce fut sans doute la relecture récente du commentaire de Reticus ("nuper" : *Ep.* 37, 1, Labourt 2, p. 65, l. 16) qui donna à notre exégète le désir de retravailler d'après Origène.

63. Vers 375-376, Jérôme demande au moine Florentinus de se faire donner par Rufin «pour les copier les commentaires du bienheureux Reticus, évêque d'Autun, où il a expliqué le Cantique des Cantiques dans une langue magnifique» : *Ep.* 5, 2, Labourt 1, p. 18, l. 13-16.

64. *Ep.* 37, 3, Labourt 2, p. 67, l. 1-6.

65. *Ep.* 37, 4, Labourt 2, p. 67, l. 12-15 : «C'est donc en vain que tu me demandes les commentaires de ce personnage, car beaucoup plus nombreuses y sont les choses qui me déplaisent que celles qui me plaisent. Si tu m'objectes : pourquoi les avoir données aux autres ? tu entendas cette réponse : *tout le monde ne mange pas la même nourriture*». On retrouve ici le goût de Jérôme pour l'étude, et son inclination pour ceux et celles qui s'y adonnent (cf. n. 143).

66. Voici ce qu'écrivit Jérôme dans l'*In Gal.*, prolog., *P.L.* 26, c. 307 B-308 A : «Elle suivait la méthode pythagoricienne, en ne prenant pas pour assuré tout ce que j'avais répondu ; l'autorité préétablie et dépourvue de fondement n'avait pas de valeur auprès d'elle ; mais elle examinait tout, pesait toute chose de son esprit sagace, si bien que j'avais le sentiment d'avoir en elle non tant un disciple qu'un juge».

Autre fait à relever : comme Paula et ses filles⁶⁷, Marcella sollicita de Jérôme des commentaires sur les Épîtres de Paul, qui furent écrits au début de l'installation à Bethléem : dès 386, Jérôme rédige le *Commentaire sur l'Épître aux Galates*. Il est dédié à Paula et à Eustochium, mais, selon son auteur, il répond d'abord aux vœux de Marcella : «Ce qui eût été des plus agréables à notre chère Marcella, qui est absente, et que j'estime utile pour vous, qui êtes présentes, je vais l'entreprendre», déclare-t-il⁶⁸. Quant au *Commentaire sur l'épître aux Éphésiens*, il satisfait à la demande de Paula et d'Eustochium⁶⁹, mais aussi à celle de Marcella, à laquelle Jérôme semble accorder une attention particulière : «Pour répondre à vos prières, Paula et Eustochium, nous abordons le livre aux Éphésiens (...). Non qu'il soit digne d'être lu par le sénat des doctes, et d'être ajouté aux bibliothèques des Anciens ; mais la sainte Marcella le réclame par lettres»⁷⁰. Or, le contenu de ces écrits est d'inspiration éminemment origénienne : la source du *Commentaire sur l'Épître aux Galates* ne fait aucun doute⁷¹, pas plus que celle du *Commentaire sur l'Épître aux Éphésiens*⁷² : afin de prôner l'excellence de la continence conjugale, Jérôme emprunte à son prédécesseur ses développements sur l'opposition entre la chair et l'esprit. Rufin ne se trompa d'ailleurs pas sur l'origine de l'ouvrage : en 401, dans son *Apologie contre Jérôme*, il accusa son adversaire d'y soutenir

67. Outre les commentaires sur les Épîtres aux Galates et aux Éphésiens, dont nous allons traiter de façon plus précise, Paula et Eustochium sont également les destinataires du *Commentaire de l'Épître à Tite* (prol., P.L. 26, c. 556 A) et du *Commentaire de l'Épître à Philémon* (P.L. 26, c. 604 A). Le *Commentaire sur l'Ecclésiaste* fait suite à une lecture effectuée en 384 pour Blesilla (sans doute à partir du *Commentaire* d'Origène sur cet ouvrage : cf. le développement d'Y.-M. DUVAL, «Traces...», p. 141 s. – voir la n. 83 pour d'autres ouvrages demandés par Blesilla). Elle demanda alors le commentaire écrit, qui ne fut rédigé qu'en 388-389 : *Commentarius in Ecclesiasten*, prae f., P.L. 23 (1883), c.1009 C-1011 A. (CAVALLERA, *Saint Jérôme*, 1, p. 136, précise que dans ce commentaire «Origène est parfois réfuté et souvent suivi» <cf n. 3 de cette page>). Sur l'influence du *Peri Archôn* dans l'*In Ecclesiasten*, cf. Y.-M. DUVAL, «Traces...», p. 146-147. Mais Y.-M. Duval fait bien remarquer (p. 146) que la présence de ces traces dans l'ouvrage écrit ne prouve en rien leur existence dans la lecture avec Blesilla.

68. *In Gal.*, P.L. 26, c. 308 A.

69. Dans le prologue du livre 1 du *Commentaire sur l'Épître aux Éphésiens*, préoccupé par les controverses que peut soulever l'ouvrage, Jérôme rappelle à Paula et à Eustochium leur intervention : «Car vous savez que c'est vous qui m'avez poussé à cet ouvrage de commentaire, et ce malgré moi, malgré mes réticences» (*In Eph.*, P.L. 26, c. 440 A).

70. *In Eph.*, P.L. 26, c. 476 D-477 A. Le prologue du livre 2 contient un éloge de l'intelligence de la matrone romaine (cf. n. 62).

71. Dans le *Commentaire sur l'Épître aux Galates*, prol., P.L. 26 (1845), c. 308 B, Jérôme déclare avoir, pour écrire cet ouvrage, «suivi les Commentaires d'Origène».

72. Elizabeth A. CLARK, «The Place of Jerome's Commentary...», p. 157, a relevé environ vingt passages éminemment fidèles à Origène. Sur l'opinion de différents commentateurs sur l'origénisme de Jérôme dans cet ouvrage, voir ce même article, p. 157-158.

l'idée origénienne⁷³ selon laquelle le corps disparaîtra à la résurrection, et les différences sexuelles avec lui⁷⁴.

Mais encore une fois, comment interpréter ces commandes de Marcella ? D'après la fréquentation de l'exégète et de ses leçons, elle pouvait deviner que les Commentaires seraient imprégnés de cet Origène dont Jérôme lui avait tant parlé. S'agit-il donc d'un encouragement à puiser dans l'œuvre de l'illustre devancier ? Malheureusement, nous ne savons rien des réactions de Marcella au contenu de ces écrits : fut-elle surprise ou non par l'influence d'Origène (à supposer que ses lectures de l'auteur en question fussent suffisantes pour apprécier la chose), et quelle fut dans ce cas la nature de cette éventuelle surprise ? En revanche, un fait est clairement établi : à la différence du Pape Damase⁷⁵ ou de Blesilla⁷⁶, elle ne demanda jamais à Jérôme de traduire Origène – du moins aucun témoignage n'en est-il demeuré, ce qui ne plaide pas en faveur d'une passion inconditionnelle pour cet auteur.

En tout état de cause, un fait essentiel se dégage des lettres que nous venons d'analyser et de leur contenu : si Marcella manifesta de l'intérêt pour Origène, cet intérêt ne s'adressait qu'à l'exégète ; les commentaires d'Adamantius permettaient d'éclairer l'Écriture à laquelle Marcella était attachée et dont elle étudiait le contenu. Mais "l'autre Origène", l'auteur d'une série de théories qui

73. Le principe de l'âme *dans le corps* est bien évidemment platonicien aussi. Comme le constate Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 63-64, Jérôme est donc l'héritier spirituel des Hermas, Tertullien, Origène et Méthode d'Olympe.

74. *Apol. contre Jérôme*, 1, 24, C.C.L. 20, p. 58. Rufin cite le commentaire d'*Eph.* 5, 28 (la comparaison des maris et des épouses avec le Christ et l'Église), où Jérôme déclare que les épouses deviendront des hommes et les corps des esprits (le passage du *Commentaire* auquel il est fait allusion est le livre 3, sur *Eph.* 5, 25-28, P.L. 26 (1845), c. 532 A-533 C). En effet, les propos de Jérôme ne manquaient pas d'ambiguïté : «Si (la femme) aime mieux servir Jésus-Christ que son mari, écrit-t-il, elle cessera d'être femme et recevra le nom d'homme, parce que tous nous désirons parvenir à l'âge de l'homme parfait» (*ibidem*, c. 533 B-C). En 399, dans sa lettre 84 destinée à Pammachius et à Oceanus, il n'hésite pourtant pas à citer ses commentaires sur l'Écclésiaste et ses «trois volumes sur l'Épître aux Éphésiens» pour prouver qu'il a «toujours combattu les opinions» d'Origène (*Ep.* 84, 2, Labourt 4, p. 126, l. 8-12). Devant les protestations de Rufin, indigné de tant d'aplomb, il s'efforce de démontrer la véracité de ses dires : *In Ruf.*, 1, 15 s., S.C. 303, p. 42 s.

75. Il s'agit des deux *Homélies* d'Origène sur le *Cantique des cantiques*, traduites sans doute en 384 (cf. n. 62). Cf. le prologue, S.C. 37, p. 58 : «Origène, vainqueur des autres dans le reste de ses ouvrages, s'est, dans le *Cantique des Cantiques*, surpassé lui-même (...) Je les (les deux traités) ai traduits avec plus de fidélité que d'élégance ; c'est une dégustation de ses pensées, non un repas que je t'offre».

76. La *Traduction des 39 Homélies d'Origène sur l'Évangile de Luc* fut sollicitée par Blesilla et rédigée plus tard (389-392) pour sa mère et sa sœur : *Transl. Hom. Orig. in Luc.*, prol., S.C. 87, p. 94, en particulier l. 5-6 : «Vous m'avez prié (...) de traduire du grec au moins les trente-neuf homélies de notre Adamantius sur saint Luc». Selon la préface de ce même ouvrage (*ibidem*, l. 9-14), les exigences de Blesilla étaient plus grandes encore. Jérôme déclare en effet : «Dire qu'autrefois, à Rome, notre sainte amie Blesilla m'avait demandé de traduire dans notre langue les 26 tomes d'Origène sur Matthieu, les 5 sur Luc et les 32 sur Jean !».

lui valurent tant d'adversaires ? Il se trouve en effet que cet Origène ne semble pas avoir été aimé de tous à Rome durant la période que couvrent les lettres à Marcella. Un témoignage nous en est fourni par un épisode survenu dans les années 383-384 : les deux prêtres lucifériens Faustin et Marcellin «se plaignent d'être les seuls chrétiens persécutés alors qu'ils sont entourés d'*origénistes*, d'anthropomorphistes, d'apollinaristes»⁷⁷. D'ailleurs, dans la fin de l'épître 33, Jérôme déplore qu'Origène soit victime de persécutions⁷⁸ ; mais il déclare déjà qu'il ne faut pas confondre les deux aspects de l'œuvre d'Adamantius – l'exégèse et la théologie⁷⁹. Ainsi, il ne se rendait pas compte que l'exégèse origénienne appartenait à tout un "système spéculatif", et Marcella ne semble pas avoir pris davantage conscience du caractère contestable et même inadmissible de l'ensemble.

Or, quand la présence d'Origène se fait de nouveau sentir dans la correspondance avec Marcella⁸⁰ (une dizaine d'années plus tard⁸¹), ce sont bien ses spéculations qui sont en cause. Jérôme répond en effet à cinq questions posées par Marcella, et qui portent sur le Nouveau Testament. L'une d'entre elles est la suivante : «A propos de ce que dit l'Apôtre : qu'à l'arrivée du Seigneur Sauveur, certains seront enlevés vivants au-devant de lui dans les nuées, en sorte qu'ils ne soient pas précédés par ceux qui se sont endormis dans le Christ, tu veux savoir s'ils le rencontreront tels qu'ils sont, avec leurs corps, sans mourir auparavant...»⁸² ; à quoi Jérôme répond que le corps subsistera, mais un corps «changé en gloire, incorruptibilité et immortalité». De

77. Comme l'a rappelé Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations...», p. 356-357.

78. «Il est condamné par l'évêque Demetrius ; excepté les évêques de Palestine, Arabie, Phénicie et Achaïe, l'univers entier s'accorde pour le condamner. Rome elle-même réunit un sénat contre cet homme, non pas pour cause d'innovations dans le dogme, ni pour motif d'hérésie, comme affectent maintenant de le dire des chiens enragés, mais parce qu'ils ne pouvaient pas supporter l'éclat glorieux de son éloquence et de son savoir ; quand il parlait, tous étaient muets» (*Ep.* 33, 5, Labourt 2, p. 43, l. 23-44, l. 2). Ce passage est également cité et commenté par Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations...», p. 359-360.

79. Voir le contenu du texte cité dans la n. précédente. Plus tard, lorsqu'il se verra attaqué en raison de son admiration pour Origène, Jérôme s'abritera derrière cette distinction : «J'ai loué l'interprète, non le théologien, l'intelligence, non pas la foi, le philosophe, non pas l'apôtre», écrit-il en 399 à Pammachius et à Oceanus (*Ep.* 84, 2, Labourt 4, p. 126, l. 6-8) ; voir aussi l'*Apologie contre Rufin*, 3, 9, l. 21-23, *S.C.* 303, p. 238. En conséquence, comme l'explique E. BONNARD, *S.C.* 242, p. 33 s., c'est essentiellement en tant qu'exégète qu'Origène fait sentir sa présence dans le *Commentaire* de Jérôme sur saint Matthieu, écrit en 398.

80. Du moins dans la correspondance qui nous est parvenue (cf. n. 6).

81. La lettre concernée (*Ep.* 59) n'est pas datée, mais la mention du *Contre Jovinien* (*Ep.* 59, 2, Labourt 3, p. 86, l. 26) invite à la considérer comme postérieure à cet ouvrage, composé en 393. Elle ne doit pas être écrite très loin de 393 ; en tout cas, elle est antérieure à l'accusation qui fut portée contre Jean de Jérusalem, et dont nous allons parler. Elle se situe donc entre 394 et 396.

82. *Ep.* 59, 3, Labourt 3, p. 87, l. 2-6.

l'affirmation de Paul en 2 *Cor* 5, 48³ il donne l'interprétation suivante : «Le corps n'aura pas à être abandonné par l'âme, mais, par le moyen de l'âme qui habite le corps, deviendra merveilleux ce qui était auparavant sans gloire».

Pour saisir l'intérêt du problème soulevé ici – ainsi que celui de la réponse de Jérôme –, il faut se souvenir qu'en 386, dans son *Commentaire de l'Épître aux Éphésiens*, 5, 28 (la comparaison des maris et des épouses avec le Christ et l'Église), Jérôme semblait soutenir l'idée selon laquelle le corps disparaîtrait à la résurrection, et les différences sexuelles avec lui⁸⁴. Cette théorie allait tenir un très grande place dans la querelle déclenchée autour d'Origène : comme beaucoup d'autres opinions exprimées dans l'ouvrage⁸⁵, elle provenait de lui. C'est pourquoi, en 401, Rufin reproche à Jérôme ce passage du *Commentaire*, dans lequel l'exégète déclare que les épouses deviendront des hommes et les corps des esprits ; il le blâme d'abolir ainsi la différenciation sexuelle⁸⁶. En fait, Jérôme se contentait d'annoncer une vie dans laquelle le corps reprendrait une forme physique sexuée, et sous sa forme sexuée, mais avec cessation totale de l'activité sexuelle. Cependant, ses propos pouvaient facilement amener à penser qu'il croyait à l'abolition de cette différenciation sexuelle après la mort, dans une perspective origénienne inspirée du platonisme (le rejet du corps au profit de l'esprit)⁸⁷. La confusion était d'autant plus facile qu'il reprenait un thème déjà abordé dans la lettre 22, celui de la ressemblance entre les vierges et les anges⁸⁸.

En 393, le contenu du *Contre Jovinien* annonce celui de la lettre 59 : «Oui, certes, après la résurrection nous aurons quant au corps la même substance qu'aujourd'hui, *mais sa gloire sera bien plus grande* (...). Si nous est promise la ressemblance avec les anges (or, entre les anges il n'est pas de différence sexuelle), ou bien nous serons asexués, ce que sont les anges ; ou bien, ce qui est clairement démontré, tout en ressuscitant dans notre propre sexe, nous

83. «Aussi bien ne voulons-nous pas être dépouillés, mais survêtus, en sorte que cet élément mortel soit absorbé par la vie».

84. «Qu'il n'y ait plus aucune différence de sexe ; mais, de même que parmi les anges il n'y a ni homme ni femme, nous aussi, qui serons un jour semblables aux anges, commençons dès maintenant d'être ce que nous serons dans le ciel selon la promesse divine» : *Com. in Eph.*, 3, 5, 28, *P.L.* 26, c. 534 B.

85. Cf. n. 72, et p. préc.

86. *Apol. contre Jérôme*, 1, 24, *C.C.L.* 20, p. 58.

87. Jérôme n'a sans doute jamais cru à l'existence de corps asexué après la résurrection. Il veut simplement faire entendre que la femme devient, sinon physiquement, du moins moralement homme, dans la mesure où l'homme (*homo*) se confond avec le *uir* quand il s'agit de parler de sa grandeur. Mais le jeu sur les adéquations "femme-corps / homme-esprit" n'était pas sans créer des confusions: on pouvait facilement en conclure à une volonté – éminemment origéniste, mais aussi platonicienne – de rejeter le corps ou d'annoncer l'existence d'un corps asexué après la résurrection. C'est l'interprétation que donna Rufin dans le feu de la polémique. Il y fut aidé par le fait que Jérôme semblait ne pas s'être aperçu immédiatement de la portée platonicienne de certains propos qu'il tenait à la suite d'Origène.

88. *Ep.* 22, 2 et 41, *Labourt* 1, p. 112, l. 15-19, p. 158-160.

n'userons pas des fonctions sexuelles»⁸⁹. Le même discours se retrouve au début de 397, dans le *Contre Jean de Jérusalem*⁹⁰, et à plusieurs autres reprises⁹¹. Il le fallait, puisqu'en 394 Jérôme venait de passer dans le camp des anti-origénistes⁹² : cette année-là il avait traduit une lettre dans laquelle Épiphane dénonçait l'origénisme et adjurait l'évêque Jean de Jérusalem de renoncer à l'hérésie⁹³. Il n'en fallait pas plus⁹⁴ pour que Jérôme, admirateur enthousiaste d'Épiphane⁹⁵, devînt le détracteur d'Origène.

Comment interpréter la curiosité de Marcella pour un thème qui relève cette fois de la théologie et qui tient une place importante dans le système de pensée d'Origène ? Dans la lettre 59, ce thème n'est mis en valeur ni par sa place (des cinq questions il constitue la troisième), ni par le moindre commentaire sur l'importance que lui attachent Jérôme ou Marcella : à cette date, cette dernière n'a pas de raison particulière pour établir une relation entre ce sujet et Origène, dont la dénonciation ne semble pas avoir déjà eu lieu – il faut attendre pour cela 397 et le *Contre Jean de Jérusalem*. En revanche, la question posée par Marcella laisse deviner qu'elle sera sensible à la dénonciation de Jérôme en 397 (d'où l'émoi de Rufin lorsque, à son arrivée à

89. *Aduersus Iouinianum*, 1, 36, P.L. 23, c. 272 D-273A.

90. *Contre Jean de Jérusalem*, 31, P.L. 23, c. 399 C-400 B (sur l'importance du thème de la résurrection de la chair dans l'ouvrage, cf. Y.-M. DUVAL, «Tertullien contre Origène...», p. 227-278).

91. En 399, l'épître 71, 3 (à Lucinus), Labourt 4, l. 26-28 ; la même année, la lettre envoyée à Theodora et qui contient l'éloge funèbre de Lucinus, son époux (*Ep.* 75, 2, Labourt 4, p. 34, l. 17- p. 35, l. 9) ; en 404, l'éloge funèbre de Paula (*Ep.* 108, 23, Labourt 5, p. 190-192).

92. Vers 390, Jérôme avait rédigé la traduction des *Homélies sur Luc* d'Origène (n. 77), et en 393 même le *De uiris* contenait l'éloge de cet auteur : *De uiris*, 52, P.L. 23, c. 697C-702 A. En cette même année paraissent les *Commentaires* sur six petits prophètes. A leur propos, P. Lardet, S.C. 303, p. 29-30, remarque qu'on y décèle "plus de froideur" (selon l'expression de J.N. D. KELLY (*Saint Jérôme. His Life, Writings and Controversies*, London, 1975, p. 164) ; ce qui, ajoute-t-il, n'empêche pas Jérôme de «s'y félicite(r) encore d'être accusé de 'piller' un auteur de l'envergure d'Origène» (*In Mich.*, 2, *prol.*, CCL 76, p. 473, l. 226).

93. *Ep.* 51, Labourt 2, p. 156 sq ; sur les adjurations, cf. 51, 3, p. 160, l. 28-p. 161, l. 18. Le conflit entre Épiphane et Jean est résumé dans l'introduction de P. LARDET, S.C. 303, p. 30* s.

94. Plus précisément, c'est le rapport établi par Épiphane entre Origène et Arius «ancêtre de toutes les hérésies» (*Ep.* 51, 3, Labourt 2, p. 161, l. 5-7), qui décide Jérôme : comme l'écrit Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations...», p. 360, cité par P. LARDET, S.C. 303, p. 34*, «dès le moment où l'on se permet de suspecter sa foi, (il) se sent ramené quinze ou vingt ans en arrière (lorsque sa foi était suspectée au désert de Chalcis)». Ceux que Jérôme appelle les "zéloteurs" d'Origène (*akairospoudastai* en grec : *Ep.* 85, Labourt 4, p. 140, l. 20) ne se gêneront pas pour lui reprocher cette volte-face (*ibidem*, l. 21-22).

95. Les mobiles de cette admiration ont été exposés par Y.-M. DUVAL, «Sur les insinuations...», p. 360-362.

Rome en ce milieu d'année, il découvre cette accusation portée également contre Jean de Jérusalem⁹⁶).

De fait, lorsque nous retrouvons notre héroïne en 398, elle est impliquée dans la lutte anti-origéniste : Rufin d'Aquilée, prêtre de Jean de Jérusalem et devenu à ce titre l'adversaire de Jérôme⁹⁷, avait traduit en 397 l'*Apologie d'Origène* de Pamphile, puis en 398 le *Traité des Principes (Peri Archôn)* d'Origène. Dans les deux cas, Jérôme se voyait mis en cause : dans la préface et dans le traité qui accompagnait le premier ouvrage⁹⁸, mais surtout dans la première préface au *Peri Archôn*, où Rufin prétendait se contenter d'achever un travail promis par Jérôme⁹⁹ ; ce qui revenait à se couvrir de son exemple et de son autorité. L'ouvrage fit scandale à Rome, et y déclencha une campagne anti-origéniste. C'est alors qu'intervint Marcella, si l'on en croit les propos de Jérôme dans l'éloge funèbre qu'il consacre en 413 à la veuve romaine : «Alors ce fut l'infâme traduction du *Peri Archôn*, alors le disciple (Macaïre) eût été vraiment heureux, suivant l'étymologie de son nom, s'il ne s'était pas jeté sur un pareil maître (Rufin), alors ce fut la contradiction des nôtres ; l'école des pharisiens en fut troublée. Sainte Marcella avait longtemps fermé les yeux, pour ne pas laisser croire qu'elle agissait le moins du monde par esprit de rivalité. Quand elle comprit que la foi, louée par la bouche de l'Apôtre, était violée en beaucoup d'endroits, au point que des prêtres et plusieurs moines, surtout des hommes du monde, avaient été entraînés par l'hérétique (Rufin), et que celui-ci se moquait de la simplicité de l'évêque (Sirice), qui, d'après sa propre mentalité, jugeait de celle des autres, elle résista publiquement, préférant plaire à Dieu plutôt qu'aux hommes»¹⁰⁰.

96. Cf. *Apologie contre Rufin*, 3, 24, l. 7 s., S.C. 303, p. 279 ; 3, 33, l. 1-12, p. 300.

97. Sur le conflit entre Jérôme d'un côté et de l'autre Jean de Jérusalem (son évêque) et Rufin, voir P. LARDET, S.C. 303, p. 30* s.

98. Sur la falsification des livres d'Origène (*De adulteratione*) CCL 20, p. 7-17. Comme l'écrit P. Lardet, S.C. 303, p. 41*, «Dans la préface (CCL 20, p. 234, l. 47-50), il (Rufin) s'affirmait en communion avec Jean de Jérusalem, répondant ainsi ostensiblement au *Contra Iohannem* (notamment à propos de la résurrection de la chair). Quant au traité, il enrôlait Jérôme sous le nom transparent d'un certain prêtre ami de Damase, très habile à parler', qui aurait failli succomber à une machination des apollinaristes» (*De adult.*, CCL 20, p. 13).

99. *Peri Archôn*, 1, *praef.*, 1, C.C.L. 20, p. 245, l. 13-18.

100. *Ep.* 127, 9, *Labourt* 7, p. 144, l. 14-25 (les termes en italiques sont en grec dans le texte) : «Tunc librorum *peri Archôn* infamis interpretatio : tunc discipulus *olbios*, uere nominis sui, si in talem magistrum non inpegisset ; tunc nostrorum *diapuros* contradictio, et Pharisaeorum turbata schola. Tunc sancta Marcella, quae diu coniuerat, ne per aemulationem quippiam facere crederetur, postquam sensit fidem apostolico ore laudatam, in plerisque uiolari, ita ut sacerdotes quoque, et nonnullos monachorum, maximeque saeculi homines, in adsensum sui traheret ac simplicitati inluderet Episcopi, qui de suo ingenio ceteros aestimabat, publice restitit, malens Deo placere quam hominibus». L'expression "malens deo placere quam hominibus", qui renvoie à *Act.* 5, 29, se retrouve sous forme d'interrogation oratoire dans le *Contre Rufin*, 3, 37, S.C. 303, p. 308, l. 16 («Oboedire magis Deo oportet quam hominibus ?»), quand Jérôme déclare que la traduction par Rufin du *Peri Archôn* lui a fait un devoir de produire la sienne propre en oubliant leur amitié, pour obéir à Dieu plutôt qu'aux

Ce texte, qui donne à Marcella un rôle éminent dans la lutte contre l'origénisme, n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes, à commencer par la nature et la portée exactes de ce rôle. En effet, il faut d'abord préciser que la traduction par Rufin du *Peri Archôn* fut obtenue au début de l'été 398 grâce à Eusèbe de Crémone, qui arrivait de Bethléem¹⁰¹. Elle fut envoyée à Jérôme avant l'automne non par Marcella, mais par Pammachius et Oceanus¹⁰². Ils lui firent connaître le procédé indélicat de Rufin, et l'invitèrent instamment à fournir sa propre traduction, afin de dissiper tout soupçon¹⁰³ (ce qu'il fit rapidement, durant l'hiver 398-399¹⁰⁴, tout en se sentant quelque peu violenté¹⁰⁵). Or, comme nous l'avons dit¹⁰⁶,

hommes (cf. la n. 666 du *Comm.* de P. LARDET, p. 374). La limite entre les camps est nettement tracée : Marcella et Jérôme sont "du côté de Dieu", Rufin et son parti dans l'autre camp.

101. Sur les entreprises de ce personnage, que nous allons retrouver dans l'affaire de Milan (cf. *infra*, p. 289 s.), voir Y.-M. DUVAL, «Le 'Liber Hieronymi'...», *passim* ; P. LARDET, *Comm.*..., essentiellement p. 30, n. 48.

102. Dans la lettre 83 n'apparaît pas le nom de Marcella, pas plus que dans la réponse de Jérôme (*Ep.* 84). L'*Apologie contre Rufin* s'adresse à Pammachius et à Oceanus, puisqu'elle renvoie à la lettre 83 (Labourt 4, p. 124, l. 1) : «J'ai les lettres (*epistulas uestras*) où vous écrivez (*scribitis*) que j'ai été mis en accusation; et vous m'engagez à répondre à celui qui m'incrimine, de peur qu'on ne voie dans mon silence un aveu de culpabilité» (*Contre Rufin*, 1, 3, S.C. 303, p. 12) ; en 3, 36, p. 306, Jérôme les qualifie d'«hommes (*uiris*) éminents dans le Christ».

103. *Ep.* 83, Labourt 4, p. 124-125. Voici l'ensemble du passage concerné (nous imprimons en italiques les propos les plus pressants) : «Nous te prions, ô distingué ami, de bien vouloir t'appliquer tout particulièrement à une tâche, qui sera fort utile, moins à nous-mêmes qu'à tous les habitants de Rome: celle de faire connaître le livre d'Origène nommé ci-dessus, en le traduisant toi-même avec exactitude, tel qu'il a été édité par l'auteur lui-même; puis de déceler les interpolations de son défenseur; enfin, de réfuter et de condamner les propos qui, dans les feuilles que nous avons adressées à ta Sainteté, seraient opposées à la règle de la foi catholique ou à la science. Avec passablement de subtilité, dans la préface de son travail, il (Rufin) a clairement, mais en taisant ton nom, fait mention de ta Sainteté, prétendant ne faire lui-même qu'achever un travail dont tu avais promis de te charger, alléguant par voie détournée que tu partages aussi ses sentiments. *Dissipe donc les soupçons des gens et condamne l'accusateur, de peur que, si tu ne parles pas clairement, l'on ne te croie d'accord avec lui*». La lettre est rappelée à trois reprises dans l'*Apologie contre Rufin*, 1, 3 ; 1, 11 ; 3, 36, S.C. 303 p. 12, 32, 306. L'affaire est également évoquée dans l'*Ep.* 124, 1, Labourt 7, p. 95, l. 8 s.

104. Cette traduction est aujourd'hui perdue, mais les fragments les plus discutables sont contenus dans la lettre 124 de Jérôme, Labourt 7, p. 95 s. Jugée trop dangereuse, elle ne fut pas produite au grand jour : cf. *Ep.* 124, 1, Labourt 7, p. 95, l. 15-17.

105. Jérôme était parfaitement conscient du danger que représentait pour lui cette traduction : dans son *Apologie contre Rufin*, 1, 6, S.C. 303, p. 18, l. 5-6, il écrit : «Ce sont tes lettres, frère Pammachius, et celles des tiens (Oceanus et autres anonymes) qui m'y ont contraint...» ; voir aussi *ibidem*, 1, 11, S.C. 303, p. 33, l. 45-46 : «Ce fardeau m'a été imposé contre mon gré, et à mon corps défendant» ; voir aussi *Ep.* 85, 3, Labourt 4, p. 139, l. 26-27 : «Pammachio nostro iubente».

106. Cf. n. 8.

Pammachius était le cousin de Marcella. Ancien compagnon d'études de Jérôme¹⁰⁷, il avait été marié à Paulina, une autre fille de Paula ; à la mort de son épouse, c'est-à-dire dans l'hiver 396-397, il s'était converti à la "vie parfaite"¹⁰⁸. Déjà, lors du scandale du *Contre Jovinien*, il était intervenu directement : il avait retiré de la circulation les exemplaires de l'ouvrage¹⁰⁹ et c'est à lui que Jérôme avait envoyé la rétractation que constitue la lettre 49¹¹⁰. C'est à lui aussi qu'était destiné le *Contre Jean de Jérusalem*, écrit à sa demande¹¹¹. Quant à Oceanus, il appartient au même groupe des partisans romains de Jérôme¹¹² : dans les années 395-400, il a reçu la lettre 69, dont le contenu a fortement déplu à un partisan de Rufin¹¹³, et en 411, il a en sa possession les "opuscula contra Rufinum"¹¹⁴.

Marcella ne semble donc pas avoir été la première à s'engager dans la lutte contre Rufin et l'origénisme. Du moins ne fut-elle pas la seule : avec Pammachius et Oceanus, elle forme ce que Jérôme appelle "la fraternité romaine"¹¹⁵, constituée par le groupe d'amis qui défendent sa cause à Rome. Ces trois personnages sont des nobles : Marcella appartient à la *gens Caecilia*¹¹⁶, Pammachius à la *gens Furia*¹¹⁷, et Oceanus est parent de ce Marcellinus qui, au début de juin 411, se rendit en qualité de commissaire impérial à la conférence entre catholiques et donatistes¹¹⁸. En face, nous

107. *Ep.* 66, 9, Labourt 3, p. 176, l. 1-7.

108. Voir l'ensemble de la lettre 66.

109. *Ep.* 48, 1, Labourt 2, p. 116, l. 25-27.

110. Labourt 2, p. 119-150.

111. *Contre Jean de Jérusalem, praef.*, P.L. 23, c. 371 A.

112. En 395, il avait accompagné à Bethléem la noble dame Fabiola, amie de Jérôme et fondatrice d'un hôpital dans la ville de Rome : voir à ce propos l'éloge funèbre de Fabiola (*Ep.* 77, Labourt 4, p. 39-52), qui est adressé à ce personnage.

113. Sur ce Chrysogone, cf. *Contre Rufin*, 1, 32, S.C. 303, p. 90-92, ainsi que les notes correspondantes du *Comm.* de P. Lardet. En 397 ou 398, un correspondant de Jérôme du nom de Tranquillinus déclare qu'il «lutte contre la démente» des origénistes : *Ep.* 62, 2, Labourt 3, p. 115, l. 22-23.

114. *Ep.* 126, 1, Labourt 7, p. 135, l. 8-9.

115. *Ep.* 85, 3, Labourt 4, p. 140, l. 6 : «Fraternitas de Urbe». Jérôme précise (*ibidem*) que si Pammachius avait été le seul à lui demander une traduction du *Peri Archôn*, il n'aurait pas obtempéré : il le fit parce que la demande émanait de «presque toute (*omnis paene*) la fraternité de l'Urbs». Pammachius était donc à la tête d'un clan.

116. Voir le *stemma* de la *gens Caecilia* chez A. CHASTAGNOL, *Les fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris, 1962, p. 293.

117. Dans l'éloge funèbre consacré à Paulina, Jérôme présente son époux Pammachius comme «l'arrière-petit fils des consuls, l'honneur de la souche des Furii» («*Consulum pronepos et Furiani germinis decus*») : *Ep.* 66, 6, Labourt 3, p. 172, l. 7-8. Il est attaché à cette famille par son père Furius Maecius Gracchus : cf. A. CHASTAGNOL, *Les fastes...*, p. 198-200.

118. *Ep.* 126, 1, Labourt 7, p. 135, l. 8-9 : «Parentem uestrum (...) Oceanum» (voir à ce sujet Cavallera, t. 2, p. 53 et 133). Jérôme qualifie Marcellinus et son épouse Anapsychia du

trouvons une autre famille noble¹¹⁹, que Jérôme appelle “le clan des pharisiens”¹²⁰. En effet, Rufin se vit soutenu par la *gens Turcia* avec l’un de ses membres, Macaire, ancien ou futur vicaire de Rome¹²¹ : c’est lui qui avait demandé à Rufin la traduction du *Peri Archôn* d’Origène¹²². Un autre membre de la même famille, Turcius Apronianus¹²³, n’est pas à négliger puisqu’il se vit dédicacer par Rufin un certain nombre de traductions¹²⁴ ; il avait épousé sa parente Avita, pour qui Rufin traduisit les *Sentences de Sextus*¹²⁵. Ce personnage nous renvoie à un autre, qui apporta à Rufin son appui et celui de sa famille : Mélanie l’Ancienne, membre de la *gens Antonia*¹²⁶, elle-même parente d’Avita¹²⁷. Après que Rufin l’eut suivie à Jérusalem et qu’il fut demeuré à ses côtés durant une vingtaine d’années, dans un couvent fondé par ses soins, elle rentra en Italie vers 400¹²⁸, et y convertit Apronianus au christianisme et à la continence¹²⁹. On comprend pourquoi, plus tard, Jérôme

terme de “domini” (*ibidem*, 3, p. 136, l. 21).

119. L’engagement de l’aristocratie de l’époque dans les querelles religieuses, notamment dans la querelle origéniste, est évoqué par P.R.L. BROWN, «Pelagius and his supporters: Aims and Environment», *JThS*, 19, 1968, p. 93-114 ; Ch. PIETRI, *Roma christiana*, Rome, 1976, p. 431 s.

120. *Ep.* 127, 9, Labourt 7, p. 144, l. 17-18 : «Pharisaeorum turbata schola» (cf. la n. 100).

121. Il est question d’un Macaire chez Rufin et d’un Macaire “ex-vicaire” chez Palladius (ce dernier le cite parmi les nobles qui se convertirent à la “vie parfaite” : *Histoire lausiaque*, 62, l. 4-5, éd. BARTELINK, p. 268) : cf. P. LARDET, *S.C.* 303, p. 41* ; *Comm...*, p. 322, n. 603. Mais il n’est pas certain qu’il s’agisse d’un seul et même personnage, et on ne sait pas non plus à quand remonte sa charge de vicaire.

122. *Peri Archôn, praef.*, 2, ap. Jérôme, *Ep.* 80, 2, Labourt 4, p. 108, l. 24-25.

123. Il était le petit-fils de L. Turcius Apronianus Asterius, préfet de la ville en 362-363. Son père était L. Turcius Secundus Asterius, quinquicemvir *sacris faciundis* et taurobolié de Cybèle au *phrygianum* du Vatican en 376. Sa mère était une certaine ...a Paterna Eunomia, dont la religion nous est inconnue : cf. A. CHASTAGNOL, *Les fastes...*, art. 65, p. 156-158. Apronianus était un familier de Paulin de Nole, qui évoque son origine noble dans l’un des ses *Carmina* : «Apronianum Turciae gentis decus/ aetate puerum, sensibus carnis senem,/ ueteri togarum nobilem prosapia/ sed clariorem Christiano nomine,/ qui mixta ueteris et noui ortus gloria/ uetus est senator curiae, Christo nouus» (*Carmen* 21, v. 210-215, *C.S.E.L.* 30, p. 165).

124. P. LARDET, *S.C.* 303, p. 50*, n. 253 : «les *Discours* de Grégoire, les *Homélie*s de Basile, celles d’Origène sur les *Psaumes*». En cette même note, P. Lardet cite F.X. MURPHY, *Rufinus of Aquileia, his Life and his Works*, Washington, 1945, p. 91, selon lequel Rufin aurait instruit Apronianus en vue du baptême.

125. Cf. éd. H. CHADWICK, *Sentences of Sextus*, Cambridge, 1959, p. 9.

126. A. CHASTAGNOL, *Les fastes...*, art. 64, p. 155.

127. Cf. n. 131. La parenté exacte entre Avita et Mélanie n’est pas connue : voir N. MOINE, «Melaniana», *Rec. Aug.*, 15, 1980, p. 27-34. Comme nous l’avons vu, Mélanie l’Ancienne était aussi parente de Paulin de Nole.

128. La date de ce retour n’est pas sûre : cf. N. MOINE, *Art. cit.*, p. 3-79, surtout p. 25 s.

129. La conversion est relatée au chapitre 54, 4, l. 23-27 de l’*Histoire lausiaque*, p. 246 ;

désignera «celle de qui le nom de noirceur atteste l'impiété ténébreuse» comme une origéniste notoire¹³⁰.

Cet antagonisme pourrait bien recouvrir ce que Jérôme appelle l'«esprit de rivalité» (*aemulatio*)¹³¹ dont Marcella aurait eu peur d'être suspectée : selon Jérôme, c'est pour cette raison qu'elle «avait longtemps fermé les yeux» (*diu coniuerat*) sur l'expansion de la doctrine origéniste¹³². Elle aurait donc longtemps hésité avant de se lancer dans un combat qui allait la conduire à affronter le clan de Rufin et ses protectrices féminines, présentes ou absentes. En tout état de cause, avant la traduction du *Peri Archôn*, Marcella n'avait guère de raison de faire quoi que ce fût : depuis la réconciliation, apparente du moins¹³³, de la Pâques 397, le conflit entre Jérôme et Rufin semblait apaisé. De plus, depuis le départ de Jérôme en 385, elle semble avoir consacré tous ses soins à la communauté religieuse fondée par ses soins dans son domaine suburbain. Lors de l'affaire du *Contre Jovinien*¹³⁴, c'est Pammachius qui, à Rome, retira les exemplaires en circulation en raison du scandale déclenché par l'ouvrage, et le nom de Marcella n'apparaît pas à cette occasion.

Quelle était l'opinion personnelle de Marcella à l'égard de l'origénisme lorsqu'apparut la traduction rufinienne du *Peri Archôn* ? Faut-il suivre Jérôme lorsqu'il déclare que le mobile premier de Marcella fut la violation de la foi¹³⁵ ? Nous avons cru sentir¹³⁶ que son engouement pour Origène n'alla pas aussi loin que celui de Jérôme, et qu'elle ne le suivit pas dans celui-ci aussi aveuglément que Paula ou Eustochium ; par ailleurs, à la suite de sa question sur les corps glorieux et sur leur nature, elle se trouvait déjà sensibilisée au danger de certaines opinions origéniennes. Les conditions étaient donc réunies¹³⁷ pour qu'elle devînt une adversaire d'Origène, d'autant plus que

voir aussi ch. 41, 5, l. 33-40, p. 217.

130. *Ep.* 133, 3, Labourt 8, p. 53, l. 4-5 (Mélanie l'Ancienne entretenait aussi des contacts suivis avec Évagre le Pontique, connu pour son origénisme et son hostilité à Jérôme : *Ep.* 133, 3, *ibidem*). Les choses ont bien changé depuis 384, où Jérôme la donne en exemple à Paula pour inciter cette dernière à partir en Terre sainte (*Ep.* 39, 5) : il emploie à son propos l'expression *uera nobilitas* (*ibidem*). Dans le *Chronicon* rédigé en 381, elle est considérée comme la nouvelle Thècle : *Chronicon*, année 377, *P.L.* 27, c. 697-698 : «Ubi tanto uirtutum praecipueque humilitatis fuit miraculo, ut Teclae nomen acceperit» (Rufin cite ce passage dans son *Apol. Contra Hieron.*, 29, *C.C.L.* 20, p. 105).

131. Labourt traduit «*aemulatio*» par «jalousie», mais le terme paraît bien trop vague.

132. La forme *coniuerat*, qui est un plus-que-parfait, semble indiquer que c'est la traduction du *Peri Archôn*, évoquée dans la phrase précédente (cf. le texte de la note 101) qui décide Marcella à s'engager dans la lutte.

133. Comme le rappelle P. LARDET, *S.C.* 303, p. 39*, cette réconciliation était fragile et superficielle.

134. Cf. p. 284, n. 109 et 110.

135. *Ep.* 127, 9, citée en n. 100.

136. Cf. les conclusions de ma première partie.

137. Il faut bien avouer qu'il a pu exister d'autres facteurs ; mais faute de la moindre information, leur existence et leur nature demeurent mystérieuses.

Jérôme avait lui-même ouvertement pris parti contre celui qu'il vénérât naguère : en 395, Jean de Jérusalem, soupçonné de fortes sympathies pour les idées d'Origène, avait excommunié la communauté de Jérôme, ainsi que celle de Paula¹³⁸. Or, en 398, Jérôme se trouvait de nouveau attaqué, et par un autre partisan d'Origène. Marcella avait donc de bonnes raisons pour se trouver mal disposée, peut-être moins à l'égard d'une quelconque doctrine qu'envers ceux qui agressaient Jérôme en défendant celle-ci. Il n'en reste pas moins que ce fut Pammachius qui prit l'initiative, et non pas elle. La maladresse avec laquelle se fit la chose¹³⁹ laisse deviner que cette initiative peu réfléchie ne plut pas davantage à celle-ci qu'à Jérôme. Cependant, elle dut estimer ne plus avoir de raison de rester en arrière une fois que la *gens Caeionia* se fut lancée dans le conflit.

Marcella, nous dit Jérôme, «résista publiquement» à l'origénisme et à ses partisans. Elle intervint donc auprès du pape Sirice pour obtenir la condamnation de Rufin et des idées qu'il défendait¹⁴⁰. Ce fut probablement avant le printemps 399, date de l'arrivée à Rome de la traduction de Jérôme¹⁴¹. Mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès, puisqu'en ce même printemps (ou en été), Rufin quitta Rome avec "des lettres de communion". L'échec est reconnu par Jérôme, qui mentionne ces lettres dans l'éloge funèbre de son amie¹⁴². Aux yeux de notre auteur, l'explication semble résider dans la *simplicitas* de Sirice, qui fait du pape le jouet des origénistes¹⁴³. En fait, les

138. Sur cette affaire, cf. P. NAUTIN, «L'excommunication de saint Jérôme», *Annuaire de l'E.P.H.E.*, (V^e section), t. 80-81 (1972-1973), p. 7-37.

139. Pammachius demanda à Jérôme de fournir sa propre traduction, et ce de manière pressante ; notre auteur n'apprécia guère (cf. n. 106). De plus, Pammachius et Oceanus ne transmirent pas la lettre 81 (Labourt 4, p. 111-112), qui leur avait été envoyée par Jérôme avec sa traduction, et qui se montrait fort conciliante pour Rufin (elle répondait à une lettre – perdue – dans laquelle celui-ci devait se plaindre de la violence avec laquelle l'agressaient les amis de Jérôme). En dernier ressort, Pammachius semble avoir péché par excès de zèle ; en quoi il n'était pas si loin des adversaires grossiers d'Origène dont se plaint Jérôme et avec lesquels il refuse d'être confondu (*Ep.* 85, 4, Labourt 4, p. 140, 16-27). Ce n'est donc certainement pas à tort que P. Lardet le qualifie d'"anti-origéniste primaire" : *S.C.* 303, p. 56*.

140. L'expression «publice restitit» (*Ep.* 127, 9, Labourt 7, p. 144, l. 24-25) peut désigner un débat public, mais aussi une intervention officielle par écrit auprès de Sirice. Par ailleurs, dans la lettre où il prévenait Jérôme de son prochain départ de Rome, Rufin a pu lui parler du clan de Pammachius – notamment de Marcella – pour se plaindre d'eux et pour le prier de leur conseiller plus de mesure (c'est à cette lettre que répond l'*Ep.* 81 de Jérôme).

141. Comme le fait remarquer Y.-M. DUVAL, «Le 'Liber Hieronymi'...», p. 169, qui écrit : «Celle-ci ne tient en effet aucune place dans le récit concernant Marcella».

142. *Ep.* 127, 10, Labourt 7, p. 144, l. 31- 145, l. 2. Voir aussi *Contre Rufin* 3, 21, *S.C.* 303, p. 268, l. 1-2 ; 3, 24, p. 278, l. 1-3.

143. Cf. texte n. 101. Jérôme a toujours manifesté peu de sympathie pour les simples, ceux qui ne sont pas lettrés : dans l'*In Eph.*, 3, Prol., *P.L.* 23, c. 515 A, il opposait les simples *iusti* aux *intellegentes*, à savoir «ceux qui ont la science des Écritures». En 394, il souligne pour Paulin de Nole la différence entre «l'ignorance qui est juste et la justice qui est savante», au bénéfice indéniable de la seconde : *Ep.* 53, 3, Labourt 3, p. 12, l. 6-7. Il écrit à propos de la "sainte rusticité" : «Elle est nuisible si elle est incapable de résister aux démolisseurs de la foi»

raisons de cet échec tiennent sans doute au peu d'estime de Sirice pour Jérôme : dès 384, son accession au pontificat avait entraîné pour notre auteur des difficultés qui l'avaient obligé à quitter Rome¹⁴⁴. Certes, lors de l'affaire du *Contre Jovinien*, le pape avait condamné Jovinien et ses partisans¹⁴⁵, et on devait attendre de lui qu'il en fit de même pour l'origénisme. Mais il n'avait guère changé d'opinion à propos de Jérôme : en 396 déjà, il avait pris parti contre lui en faveur de Jean de Jérusalem¹⁴⁶ ; aussi ne fut-il sans doute pas mécontent de remettre à Rufin un "sauf-conduit" qui revenait à lui donner son agrément aux dépens de Jérôme.

Le 26 novembre 399¹⁴⁷, Sirice mourut et Anastase, beaucoup plus proche du parti de Pammachius, devint le nouvel évêque de Rome¹⁴⁸. Consciente de l'opportunité ainsi offerte, Marcella reprit sa lutte contre les origénistes. Voici en effet ce qu'écrivit Jérôme à ce propos : «C'est elle qui fut au principe de la condamnation des hérétiques. Elle produit des témoins, d'abord instruits par eux, et depuis corrigés de l'erreur hérétique ; elle montre qu'un grand nombre ont été trompés ; elle présente les volumes impies du *Peri Archôn* ; elle montre qu'ils ont été expurgés par la main du Scorpion ; les hérétiques, convoqués par de fréquentes lettres pour se défendre, n'osèrent pas venir, et telle était la pression de leur conscience qu'ils préférèrent être condamnés absents plutôt

(*ibidem*, p. 11, l. 21). En 400 (?), il n'hésitera pas à stigmatiser «ceux qui, sous le prétexte de simplicité, excusent la sottise des évêques» : *Ep.* 69, 8, *Labourt* 3, p. 205, l. 12-14 – il s'agit ici d'allusions à l'évêque espagnol Carterius, dont la récente élection était contestée, mais aussi peut-être à Sirice. En 393, il écrivait déjà dans *Aduersus Iovinianum*, 1, 34, *P.L.* 23, c. 269 C : «Chez la plupart (des évêques), la simplicité seule gagne les suffrages ; on l'oppose à l'habileté, à la finesse, sous lesquelles on soupçonne toujours la méchanceté». Il faut dire que Jérôme avait été habitué à tout autre chose avec le pape Damase (sur la culture de ce dernier : Ch. PIETRI, *Roma christiana*, p. 609-610). Rufin n'est pas épargné : bien qu'il sache que son ancien ami a suivi le même cursus scolaire que lui (*In Ruf.*, 1, 16, *S.C.* 303, p. 46-50), Jérôme le raille cruellement, disant le soupçonner de mépriser les préceptes des grammairiens et des orateurs : *ibidem*, 1, 17, p. 46-47. Cf. sur ce thème P. ANTIN, «Simple et simplicité chez Jérôme», *Recueil sur saint Jérôme*, coll. "Latomus 95", Bruxelles, 1969, p. 147-168.

144. La situation a évolué depuis la mort de Damase (11 décembre 384) : le nouveau pape, Sirice, n'est guère favorable à ceux qui pratiquent l'ascèse. Jérôme va devoir partir : comme nous l'apprend Rufin (*Contre Rufin*, 3, 21, *S.C.* 303, p. 270-271, l. 18-23), Jérôme doit répondre à un procès et s'engager à quitter Rome (voir à ce propos la n. g de CAVALLERA, *Saint Jérôme*, vol. 2, p. 86-88 ; P. NAUTIN, «*L'excommunication...*», p. 8). Au moment de son départ, il exprime son exaspération face à l'*Urbs*, en particulier le "sénat des matrones" (*Ep.* 45, 3, *Labourt* 2, p. 95, l. 1) : celles-ci s'opposent à la présence à Rome des moines et de leur mode de vie. De plus, les relations de Jérôme avec la veuve Paula suscitent la médisance, car on les considère comme trop assidues : *Ep.* 45, 3, *Labourt* 2, p. 97-98.

145. Voir Ch. PIETRI, *Roma christiana*, p. 434-435.

146. Cf. P. LARDET, *Comm.*, *S.C.* 303, p. 37*.

147. Sur le calcul de cette date, voir L. DUCHESNE, *Le Liber Pontificalis*, t. 1, Paris, 1886, p. 250-251, cité par Y.-M. DUVAL, «Le 'Liber Hieronymi'...», p. 169, n. 28.

148. *Ep.* 127, 10, *Labourt* 7, p. 145, l. 2-3 : «Peu après, l'affaire étant en suspens, succède au pontificat un homme remarquable, Anastase...»

que d'être réfutés présents. A l'origine d'une si glorieuse victoire, il y a Marcella»¹⁴⁹. Superbe éloge, qui accorde à Marcella tout le mérite de la victoire contre Rufin et ses partisans. En fait, les propos du panégyriste méritent des éclaircissements, pour ne pas dire des corrections.

Que Marcella et son clan aient multiplié les attaques en recourant aux témoignages d'origénistes repentis ne fait guère de doute. La conjoncture était bonne¹⁵⁰ : l'évêque d'Alexandrie, Théophile, était devenu l'adversaire déclaré des partisans d'Origène. Il envoya au pape Anastase une lettre dans laquelle il condamnait Origène et ses partisans. Lorsqu'il la reçut¹⁵¹, Anastase s'associa à cette réprobation et il écrivit en ce sens à l'évêque de Milan, Simplicien¹⁵². Il en fit ensuite de même avec celui qui remplaça ce dernier après août 400, Venerius. Mais par sa lettre à Simplicien, comme par celles à Venerius, puis à Jean de Jérusalem, qui intervint auprès de lui pour défendre Rufin, il ne semble guère connaître l'œuvre d'Origène¹⁵³. Sa réaction est donc sans doute due à la conjonction de la lettre de Théophile et de la dénonciation de Marcella et de son clan. Toujours est-il que, inquiet de la tournure prise par les événements, Rufin rédigea son *Apologie à Anastase* afin de justifier sa traduction du *Peri Archôn* et d'expliquer sa foi¹⁵⁴ ; mais, comme le dit Jérôme¹⁵⁵, il ne se présenta pas à Rome.

En revanche, Jérôme omet un épisode trop important pour que l'oubli soit involontaire : la lettre qu'Anastase avait écrite à Simplicien de Milan pour lui demander de ne rien lire de l'œuvre d'Origène fut transmise par Eusèbe de Crémone¹⁵⁶ ; celui-ci emportait avec lui une "liste de blasphèmes" relevés chez

149. *Ep.* 127, 10, Labourt 7, p. 145, l. 12-21 : «*Damnationis hereticorum haec fuit principium : dum adducit testes, qui prius ab eis eruditi, et postea ab heretico fuerant errore correcti; dum ostendit multitudinem deceptorum, dum impia peri Archôn ingerit uolumina, quae emendata manu scorpii monstrabantur; dum acciti frequentibus litteris heretici ut se defenderent, uenire non ausi sunt ; tantaque uis conscientiae fuit, ut magis absentes damnari quam presentes coargui maluerint. Huius tam gloriosae uictoriae origo Marcella est.*» J'imprime en italiques les phrases (introduction et conclusion) qui mettent en valeur le rôle de Marcella.

150. Sur les événements que nous résumons, notamment le rôle d'Anastase et de Théophile dans la lutte contre les origénistes à partir de fin 399, cf. P. LARDET, *S.C.* 303, p. 57* s. Voir en particulier les lettres 87 et 89 de Théophile à Jérôme, ainsi que la réponse donnée par la lettre 88 (printemps 400).

151. Anastase évoque l'arrivée de cette lettre dans celle qu'il envoie à Simplicien : *Ap. Jérôme, Ep.* 95, 1, Labourt 4, p. 160, l. 24- p. 161, l. 2.

152. Simplicien étant mort en août 400, la lettre arriva en juin-juillet au maximum.

153. Ces lettres ne contiennent aucune allusion au *Peri Archôn*.

154. A dire vrai, on ne sait pas à quel moment Rufin écrivit son *Apologie à Anastase*: Y.-M. DUVAL, «Le 'Liber Hieronymi'...», p. 170, pense que c'est avant l'affaire de Milan ; P. Lardet déclare d'abord que c'est après (*S.C.* 303, p. 59*), puis se rallie à Y.-M. Duval (*Commentaire*, p. 74, n. 129).

155. Il ne se prive pas de le reprocher à Rufin : «... pour l'amour de ta bourgade, tu as méprisé la prière de Rome demandant que vînt l'honorer l'éclat de ta présence» (*Contre Rufin*, 3, 20, *S.C.* 303, p. 266, l. 7-8 ; lire aussi la suite du ch. 20, p. 266 et 268).

156. Celui qui procura à Pammachius la traduction du *Peri Archôn* par Rufin : cf. n. 101.

Origène et qu'il avait présentés à l'évêque de Rome¹⁵⁷. Il fut confronté à Rufin ; mais, lors de la lecture des *capitula*, il se trouva que l'un d'entre eux, qui était présenté comme tiré du *Peri Archôn* et qui traitait de la Trinité – autre sujet sensible en cette deuxième moitié du IV^{ème} siècle – était en fait une interpolation¹⁵⁸ ; ce contre quoi Rufin s'empressa de protester. On demanda à Eusèbe de Crémone qui lui avait fourni son exemplaire. Alors, écrivit Rufin un an plus tard, «il répondit qu'une certaine matrone les lui avait donnés» ; à quoi il ajoutera : «Quant à moi, de cette femme, qui qu'elle soit, je ne dis rien ; mais je la laisse à sa conscience, pour elle-même et devant Dieu»¹⁵⁹. La *quaedam matrona* est assurément Marcella. Comme le montrent les termes employés, Rufin lui attribue une responsabilité directe dans ce qu'il considère comme une falsification. Il le faisait déjà quelques lignes plus haut, quand il traitait Eusèbe de Crémone de perfide et de faussaire, et poursuivait : «Sa fourberie eût été vraiment exemplaire, si ne t'était venue cette fameuse Jézabel. C'est elle en effet qui perpétra ce crime contre Naboth l'Israélite à cause de la vigne, et chargea les prêtres d'iniquité de l'accabler sous de fausses accusations, comme si celui qui avait béni les noms de Dieu et du roi avait en fait blasphémé contre eux»¹⁶⁰.

Peut-on deviner le rôle que joua réellement Marcella dans cette affaire, et plus précisément dans la falsification ? Qu'elle ait délégué Eusèbe de Crémone n'a rien d'étonnant : quel que fût le poids que lui donnait son appartenance à l'aristocratie, elle n'avait aucune autorité religieuse, que ce fût pour présenter les accusations devant l'évêque de Rome ou pour prendre la parole dans un procès contre Rufin ; tandis qu'Eusèbe de Crémone, lui, était prêtre. Demanda-t-elle pour autant à Eusèbe de commettre une indélicatesse ? Le

157. «*Quaedam capitula blasphemiae*» : *Ep.* 95, 3, *Labourt* 4, p. 161, l. 20. Pour cette affaire de Milan, voir les explications d'Y.-M. DUVAL, «Le 'Liber Hieronymi'...», p. 171. Ces *capitula*, remarque-t-il, sont sans doute «les thèses que Jérôme avait dénoncées dans son *Contre Jean de Jérusalem*, adressé à Pammachius en 397, et qui ne faisaient que reprendre les accusations d'Épiphanes» (*Ep.* 51, 4-6, *Labourt* 2, p. 161-167). Il rappelle que le passage sur la Trinité mis en cause (cf. n. suivante) «n'est autre que la première des affirmations relevées par Jérôme et présentées comme tirées du *Peri Archôn* » (*ibidem*).

158. RUFIN, *Apol. c. Hieron.*, 1, 19, *C.C.L.* 20, p. 51, l. 32-37 et p. 53, l. 3-6 pour le texte de Rufin ; *ibidem*, p. 53, l. 7-10 pour le texte altéré (textes confrontés par Y.-M. DUVAL, «Le 'Liber Hieronymi'...», p. 172).

159. «... respondit matronam quamdam sibi dedisse, de qua ego, quaecumque illa est, nihil dico ; sed sui eam et dei conscientiae derelinquo» : RUFIN, *Apol. c. Hieron.*, 1, 19, *C.C.L.* 20, p. 54, l. 44-46.

160. «Crede mihi, quod huius sceleris nequitia etiam uerum fuisset exemplar, nisi Jezabel illa tibi occurrisset. Illa est enim, quae hoc crimen aduersus Nabothem Jezraeliten uineae causa composuit, et mandauit presbyteris iniquitatis, falsis eum conscriptionibus perurguere, quasi qui benedixisset, id est, blasphemasset, Deum et regem» : *ibidem*, p. 53, l. 18-21. Rufin cherche ici à établir un parallélisme entre ce qu'il reproche à Marcella et l'histoire de Jézabel et de Naboth dans *1 Rois*, 21 : l'ordre donné à distance par une femme, les «prêtres d'iniquité» (dans le cas présent, Eusèbe, mais on peut aussi penser à Anastase), la fausseté des accusations.

mystère demeure. Comme cela a déjà été dit¹⁶¹, «nous ne pouvons, à vrai dire, savoir comment se présentait (son) exemplaire ? Avait-elle repéré le passage visé par Jérôme sur la ‘vision’ et la ‘connaissance’ ? Avait-elle porté en marge (?) le *capitulum* de Jérôme ? Il est difficile de le savoir. Car il n’est même pas dit que l’‘exemplaire’ en question ait été produit à l’audience». En somme, rien ne prouve que Marcella ait falsifié quoi que ce soit. En revanche, Eusèbe de Crémone est loin d’être pur de tout soupçon : il est à peu près certain qu’il avait subtilisé «une copie provisoire de la traduction du *Peri Archôn*» par Rufin¹⁶² – c’est en tout cas ce dont ce dernier l’accuse¹⁶³. En 394 déjà, la traduction hiéronymienne de la lettre d’Épiphané de Chypre à Jean de Jérusalem¹⁶⁴ avait disparu de chez lui : vol ou indiscrétion¹⁶⁵ ? Il est plus que probable que son zèle peu commun¹⁶⁶ ait conduit Eusèbe à des manœuvres peu scrupuleuses¹⁶⁷.

Cependant, la vraisemblable innocence de Marcella ne change rien au fait que l’affaire de Milan était embarrassante pour les partisans de Jérôme. On comprend donc que ce dernier ait omis d’en parler dans l’éloge funèbre, dont le genre ne se prête guère au récit des faiblesses et des échecs. En revanche, Rufin avait de bonnes raisons de se souvenir de l’intervention de Marcella. Aussi ne se fit-il pas faute de la prendre à parti lorsqu’en 401 il rédigea son *Apologie contre Jérôme*. Jérôme apprit par ses partisans les accusations lancées contre lui à Rome¹⁶⁸, ainsi que la parution très prochaine de l’*Apologie contre Jérôme*. Il répondit très vite (en 401 même) par son *Apologie contre Rufin*, composée de deux livres. L’ouvrage est précisément adressé à Pammachius et à Marcella¹⁶⁹, peut-être parce que Jérôme savait celle-ci visée et compromise. Au printemps 402, c’est aussi à eux qu’est envoyée l’épître 97, qui accompagne la traduction de la lettre pascale de Théophile contre l’origénisme¹⁷⁰. Rufin

161. Y.-M. DUVAL, «Le ‘Liber Hieronymi’...», p. 172.

162. *Ibidem*, p. 168, et n. 18 et 20.

163. *Contre Rufin*, 3, 4, S.C. 303, p. 221.

164. Jérôme, *Ep.* 51, Labourt 2, p. 156 s.

165. Cf. P. LARDET, *Comm...*, p. 30, n. 48 et p. 316, n. 595.

166. Anastase dit sa ferveur : «Calorem fidei gestans et amorem circa Deum habens» : *Ep.* 95, 3, Labourt 4, p. 161, l. 19-20.

167. Comme l’explique Y.-M. DUVAL, «Le ‘Liber Hieronymi’...», p. 176-177, bien que Jérôme ne puisse pas reconnaître les malversations d’Eusèbe, il ne montre cependant aucun enthousiasme pour le défendre lorsqu’il cherche à “désamorcer” l’incident de Milan (*Contre Rufin*, 3, p. 218 s.).

168. Il s’agit d’une lettre (que nous n’avons plus) : «Votre lettre et celles de beaucoup d’autres m’ont appris qu’on me reproche ‘dans l’école de Tyrannus’, ‘par la langue de mes chiens d’ennemis, sur son instigation à lui’, d’avoir traduit en latin le *Peri Archôn*...» : *Contre Rufin*, 1, 1, S.C. 303, p. 7-8, l. 1-4.

169. Le titre de l’ouvrage est : *Hieronymi ad Pammachium et Marcellam pro se contra accusatorem defensio*: S.C. 303, p. 7-8.

170. Voir l’introduction, ainsi que les n. 7 et 9.

rédigea une lettre véhémente de protestation contre l'*Apologie*¹⁷¹ ; ce à quoi Jérôme répliqua par une autre lettre, qui constitue aujourd'hui le troisième livre de son ouvrage. Elle ne fut suivie d'aucune réponse de la part de Rufin¹⁷². Dès lors, le combat s'éteignit de lui-même¹⁷³. La campagne de Marcella, de Pammachius et d'Oceanus, semble avoir pris fin avec le silence de Rufin. En tout cas, dans l'épître 127, après avoir fait l'éloge du rôle éminent de son amie dans la lutte contre le parti de Rufin, Jérôme évoque presque aussitôt sa mort, consécutive à la prise de Rome par les Barbares.

Parvenus au terme de ce voyage en compagnie de Marcella, il faut reconnaître à quel point il est difficile de suivre ses traces, qui ont été effacées en grande partie, et pour plusieurs raisons : nous n'avons pas de lettres écrites de sa main, nombre de celles de Jérôme qui lui étaient destinées ont disparu, et les informations restantes souffrent du genre littéraire auquel elles appartiennent. Le risque de se fourvoyer et de suivre de fausses pistes ne permet donc pas toujours de distinguer clairement l'itinéraire suivi.

Pendant, deux grandes étapes se dessinent. Dans un premier temps, on peut conjecturer que Marcella ne demeura pas totalement indifférente à l'œuvre d'un exégète aussi subtil qu'Origène : son goût pour l'étude des Écritures, son indéniable curiosité intellectuelle, sans oublier ses relations intellectuelles et amicales avec Jérôme, sont autant d'arguments qui plaident en faveur de cette interprétation. La deuxième étape, constituée par sa participation à la lutte contre l'origénisme, se fait sur un tout autre terrain : cette fois, ce sont les opinions spéculatives d'Origène qui sont en cause, et non pas ses exégèses.

Quant au revirement de Marcella, il fut sans doute le résultat de la rencontre entre plusieurs facteurs : l'amitié de cette grande dame pour Jérôme se conjugua avec le sentiment de ce qu'elle devait à son clan familial ; mais cet aspect sentimental et social est loin d'être incompatible avec une prise de conscience des dangers propres aux idées émises par Origène : l'exemple de la condamnation n'était-il pas donné par des hommes dont elle respectait le savoir et le jugement, à commencer par Jérôme ? Une fois décidée, Marcella se montra des plus actives – Rufin est là pour en témoigner. Son échec auprès de Sirice, ainsi que celui de Milan, sont là pour nous rappeler que la lutte n'est rien de facile. Ses interventions n'en jouèrent pas moins un rôle important dans la "déconfiture" finale de Rufin et de son parti.

Quand on essaie de comprendre ce que fut Origène pour Marcella, on ne

171. Lettre perdue, dont les fragments ont été rassemblés par P. Lardet dans son édition du *C.C.L.* 79, p. 249-256.

172. Rufin préféra-t-il affecter le mépris, ou craignit-il d'affronter plus longtemps un adversaire aussi redoutable que Jérôme ? Voir les conjectures de P. LARDET, *S.C.* 303, p. 73*.

173. Ce qui n'empêcha pas Jérôme, durant le temps qui lui restait à vivre, de dire régulièrement du mal de son vieil ennemi.

peut faire abstraction de la présence de Jérôme : au moment du conflit, Marcella joua auprès de lui le rôle qui avait déjà été le sien à Rome, celui d'une protectrice avisée. Mais elle se distingue doublement d'une autre protectrice, Paula : à Rome, alors que celle-ci suivait de très près Jérôme dans son goût pour Origène, Marcella se montra plus réservée. Une fois que le conflit se déclencha, Paula demeura aux côtés de Jérôme, mais apparemment sans prendre de part active aux querelles religieuses de son époque. Marcella, en femme d'action qu'elle était, s'engagea publiquement dans le conflit origéniste ; mais – nouvelle manifestation de l'esprit d'indépendance qui la caractérise – son revirement fut moins brutal que celui de Jérôme : elle ne s'engagea dans la lutte anti-origéniste qu'avec prudence, à la différence de Pammachius – sans parler d'Eusèbe de Crémone et de ses procédés indéliçats ! En fait, la personnalité de Marcella rappelle étrangement une contemporaine non moins célèbre : Mélanie l'Ancienne ; mais celle-ci avait pour ami Rufin, l'adversaire de Jérôme. Il n'en fallait pas plus pour que deux femmes à l'origine très proches l'une de l'autre par leur conversion commune à l'ascétisme se retrouvent dans deux camps opposés.

P. Laurence
Université de Tours

RÉSUMÉ : Marcella, une matrone romaine amie de Jérôme, s'intéresse aux travaux d'Origène durant les années 382-385 où celui-ci donne des cours d'exégèse à Rome. Elle semblait apprécier l'Alexandrin et son art du commentaire. Mais dans les dernières années du quatrième siècle se produit un revirement : la querelle anti-origéniste voit Marcella, après quelque hésitation, s'engager personnellement contre la doctrine d'Origène et contre le parti de Rufin et de Mélanie l'Ancienne, les adversaires de Jérôme. Elle intervient auprès du pape Sirice, continue la lutte sous Anastase, et c'est elle qui se trouve à l'arrière-plan de l'affaire de Milan, dans laquelle fut impliqué Eusèbe de Crémone.

ABSTRACT : Marcella, a roman matron friend of Jerome, shows interest in the works of Origen in the years 382-385 during which the former gives lectures of exegesis in Rome. She seemed to like the Alexandrian and his art of commenting Holy Scriptures. But, by the end of the fourth century, a sudden change occurs : during the fight against Origen, Marcella takes personally position against Origen's doctrine and against the party of Rufinus and Melania the ancient, both adversaries of Jerome. She holds talks with the pope Siricius, continues her fight under Anastasius ; it is she who is in the background of the Milan affair, in which Eusebius of Cremona is involved.